

200 ANS B4, B5

Lambton, un village qui a failli disparaître en 1905



SHERBROOKE A3

Un surplus permet à l'Université d'éponger en partie son déficit

NÉPAL C6

2 Montréalais parmi les 167 victimes d'un Airbus-300



VILLE EN SANTÉ A3

L'adhésion des citoyens est un élément essentiel

WINDSOR A5

La Ville repart la machine pour le parc industriel

AMIANTE A4

Les dangers sont moindres que prévu, révèle une vaste étude

ÉCONOMIE C1

Steinberg réclame deux autres mois pour rembourser

MÉTÉO A2

(273^e jour de l'année)
Variable: 11 à 2 C
Lever du soleil: 6h43
Coucher du soleil: 18h32
Demain: dégelage

Charest est propulsé à l'avant de la scène

Marco FORTIER Sherbrooke

Le ministre de l'Environnement Jean Charest, décrit par plusieurs comme le «dauphin» de Brian Mulroney, est propulsé à l'avant-scène du débat référendaire. Il compte prendre part à deux débats publics en quatre jours au mois d'octobre.

Celui qui, à 34 ans, est député de Sherbrooke depuis huit ans, croisera d'abord le fer avec un vieux routier de la politique québécoise, le vice-président du Parti québécois Bernard Landry, le jeudi 15 octobre à l'hôtel Delta de Sherbrooke. Il s'est aussi porté volontaire à la section québécoise de l'Association du Barreau canadien pour y affronter le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, le 19 octobre à Montréal. Or, M. Bouchard avait accepté un face-à-face devant les juristes, mais uniquement si son adversaire était le premier ministre Mulroney, mais celui-ci a refusé.

«Je suis impliqué dans ce dossier depuis mes tout débuts en politique», explique le député-ministre de Sherbrooke quand on lui fait remarquer que le premier ministre Mulroney lui laisse beaucoup de latitude dans le débat constitutionnel.

M. Charest accompagnait Brian Mulroney en entrevue à La Tribune hier, à l'occasion de la visite du premier ministre à Sherbrooke. M. Mulroney fut d'ailleurs élogieux à l'endroit du député local et ministre influent à Ottawa.

«Jean pilote avec succès tout ce qu'on lui confie», a dit le premier ministre.

Le «dauphin»

On a incidemment présenté Jean Charest comme «le dauphin» de Brian Mulroney, hier, lors d'un dîner organisé par les gens d'affaires estriens pour le OUI. Si le ministre apprécie la confiance qu'on lui voue, il refuse carrément de s'afficher comme un éventuel premier ministre. «Ce serait le fruit d'un débordement d'enthousiasme», dit-il.

Jean Charest avoue qu'on lui dit souvent qu'il ferait un bon premier ministre. «On me fait ces remarques-là de temps en temps. Je vais te dire pourquoi: je suis jeune et bilingue.»

Le ministre sherbrookoïse fut impliqué dès 1986 dans l'aventure constitutionnelle, en siégeant au comité chargé de ramener le Québec dans la constitution. En tant que président du comité sur l'unité nationale, il recommande en 1990 d'apporter d'importants changements à «l'accord» du lac Meech.

«Je connais très bien le sujet (constitutionnel), avoue Jean Charest, mais je le fais avec une certaine modestie.»

Le débat du 15 octobre, qui prendra place à 19 h, sera diffusé en différé à la radio et à la télé. Le grand public est invité à participer à l'événement, organisé par la Chambre de commerce de la région sherbrookoïse.



«Un non, ça veut dire la fin des négociations, la fin du processus qui a mené à Charlottetown», s'est exclamé Brian Mulroney devant environ 500 personnes à Sherbrooke, avant de déchirer le document constitutionnel pour mieux illustrer son propos.

Quelle mise en scène!

□ A Sherbrooke, Brian Mulroney se fait charmeur et boute-en-train

Marco FORTIER Sherbrooke

À un mois du référendum, le NON rallie la moitié des Québécois ayant fait un choix et Brian Mulroney bat des records d'impopularité, mais le premier ministre du Canada demeure un éternel optimiste, fin causeur et boute-en-train à ses heures.

En visite à Sherbrooke hier, le p'tit gars de Baie-Comeau a démontré de belle façon son talent de comédien. En entrevue «intime» comme devant 500 personnes, le premier ministre a su se faire remarquer.

10 h 00. Brian Mulroney se présente à La Tribune, flanqué d'une horde d'agents de la GRC. On le présente aux employés, il distribue les poignées de main, lorsqu'il arrive au bureau du représentant publicitaire Gilles Ruel.

M. Ruel est au téléphone avec un client, Gilles Boisvert Meubles. Ils mettent la dernière main à un contrat de publicité, quand tout à coup Brian s'en

mêle. Il réclame le téléphone, l'obtient et entame une discussion avec Gilles Boisvert.

«Bonjour, ici Mulroney l'assistant des ventes. On va vous arranger ça, ce contrat-là!»

Éclat de rire général. Mulroney trépigne. Il vole la vedette. «M. Mulroney fait un excellent représentant publicitaire»,

**«Les négociations sans fin, c'est le NON» (B1)
Autres textes: A7, B2, B3
Un éditorial en page A6**

déclarera plus tard Gilles Boisvert, stupéfait.

Le reste du tour guidé de La Tribune se fera dans la sobriété, mais le premier ministre avait donné le ton. Chacun des

employés attend poliment de serrer la main à la vedette. «Bonjour Monsieur Mulroney. Bonne chance, Monsieur Mulroney.»

10 h 15, salle de conférence de La Tribune. Entrevue avec une demi-douzaine de journalistes. Le premier ministre sirote un café. Il s'abreuve aussi d'eau Perrier.

La voix grave et solennelle, Brian Mulroney promet de mettre un terme au «free for all constitutionnel» (ses propres mots) et de mater les Parizeau, Bouchard et compagnie. Il parle bas, sérieux comme un pape.

Puis c'est l'explosion.

Poing sur la table, bang! boom! «Y a rien, rien, rien qu'on puisse offrir à Monsieur Parizeau qui va le satisfaire!»

Retour au calme. La bouche pointue, le menton élané, le plaideur poursuit son argumentation. Brian Mulroney pourrait parler durant des heures si l'on ne freinait ses élans oratoires. Il dit: «Je m'explique

(Voir SCÈNE en page A2)

1,2 milliard \$ à un projet contesté

□ Le Canada participe à la construction de la station spatiale Freedom

Toronto (PC)

Le Canada dépensera 1,2 milliard \$ — environ la moitié du budget annuel alloué à la recherche dans l'espace — pour envoyer en orbite deux robots et quelques astronautes, dans le cadre du projet de construction de la station spatiale Freedom.

Plusieurs pays, dont le Canada, les États-Unis, le Japon et les membres de la Communauté européenne, participeront à la mise en orbite de cette station qui coûtera 40 milliards \$. Elle disposera de trois laboratoires et d'un équipage de huit astronautes, dont le Canadien Steve McLean.

Avant-poste

Pour le chef du projet à l'Agence spatiale, M. Karl Doetsch, la station Freedom mènera éventuellement à la construction d'un avant-poste sur la Lune et peut-être à l'envoi d'une expédition sur la planète Mars. Le tout devrait commencer en 1995 et être complété en 1999.

Mais le projet ne fait cependant pas l'unanimité. Certains affirment que les mêmes expériences pourraient coûter moins cher si elles étaient effectuées par des satellites et des sondes, sans équipage.

M. Ronald Doré, nommé récemment à la tête de l'Agence spatiale canadienne, rejette ces critiques. «Nous pouvons faire de très bonnes expériences scientifiques sans équipage, dit-il. Mais il y a plusieurs façons de faire des expériences scientifiques; quelquefois vous avez besoin d'humains.»

La controverse concernant les coûts de ce programme sem-

ble être passée un peu sous silence au Canada, notamment à

cause d'une communauté scientifique plus petite ayant reçu assez de subventions de la part du fédéral pour entreprendre d'autres projets de recherche.

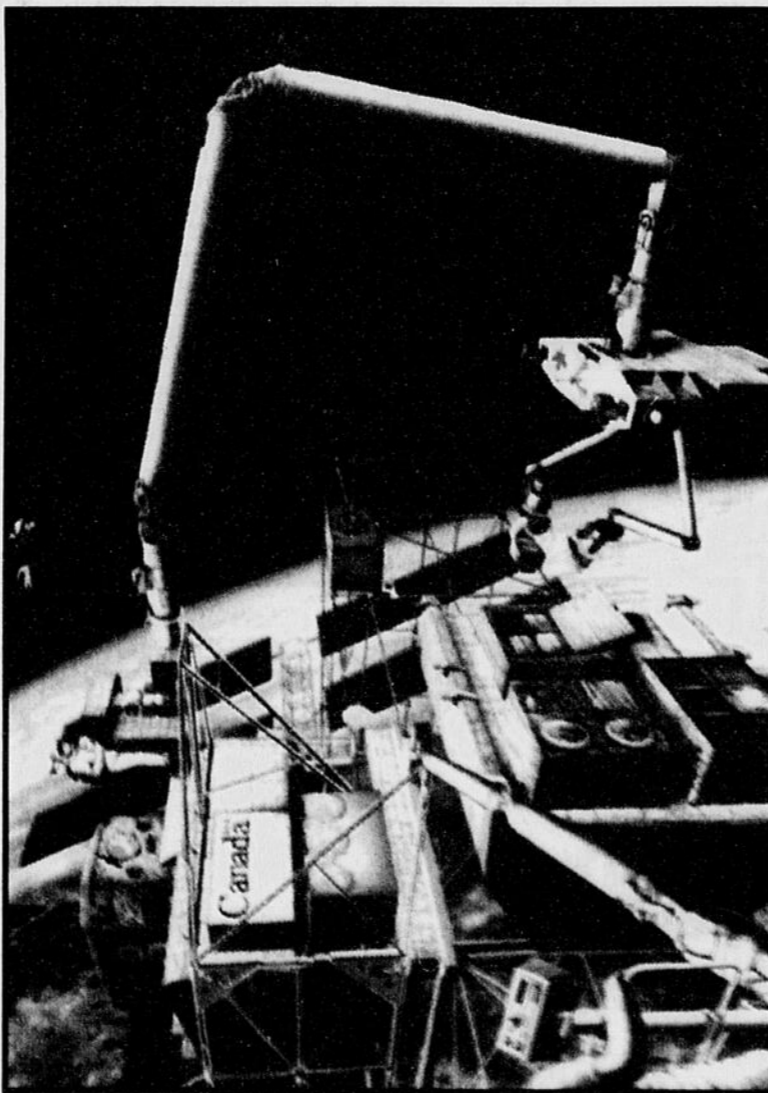
Néanmoins, des voix discordantes se font entendre. M. Robert Lowe, physicien à l'université Western Ontario, à London, participe actuellement à deux projets spatiaux qui, selon lui, montrent combien les expériences sans équipage peuvent être plus efficaces.

«Pour moi, il n'y a pas de comparaison», déclare M. Lowe, qui se dit prêt à se battre si le Canada a l'intention de verser de grosses sommes d'argent dans des missions spatiales habitées.

Le Canada dépensera environ 200 millions \$ cette année dans le cadre du projet Freedom, principalement en salaires pour les ingénieurs, les concepteurs et les scientifiques, pour mettre sur pied un système de réparation automatique et de maintenance dans la station.

Selon M. Doré, le Canada a obtenu le contrat parce qu'il est reconnu comme un leader mondial en robotique. Il estime que la technologie développée pour la station orbitale pourra trouver d'autres débouchés.

Environ 4000 personnes travaillent dans l'industrie spatiale canadienne, dont les ventes annuelles s'élèvent à 700 millions \$.



Le Canada contribuera plus spécifiquement à la mise sur pied d'un centre de services (notre photo) à l'intérieur de l'audacieux projet de station spatiale évalué globalement à 40 milliards de dollars.

La bonne nouvelle
Plus simple

La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) simplifiera l'ensemble de ses services dès le 12 novembre 1992. Ces modifications ont pour objectif de limiter les inconvénients de la «judiciarisation» excessive des différends et de la prolongation induite des délais de règlement. Elles visent aussi à «rééquilibrer» le budget de l'organisme.

C'est ce qu'a annoncé hier le président de la CSST, Robert Diamant.

De nouveaux services seront mis sur pied pour stopper le «cancer» du régime. La CSST a un déficit de 600 millions \$.

De nouveaux services de conciliation seront ainsi offerts sur demande pour régler les différends dans les bureaux de révision paritaire.

M. Diamant a dit espérer que ce service, et d'autres, pourront réduire de quelque 20 pour cent les cas en attente.

Sur le plan médical un nouveau «processus décisionnel» permettra à la CSST d'obtenir plus rapidement qu'auparavant l'information nécessaire. La CSST pourra ainsi avoir recours, en certaines circonstances, à l'expertise de médecins, ce qui n'était pas permis jusqu'ici.

EMPLOIS DU JOUR

Agent(e) dév.

agro-alimentaire
Code prof: 2131 #2729604
Lieu: Windsor
Exigences: éligible projet dév. d'emploi/bacc en agronomie/conn. anglais 3/5 parlé/groupe cible: 1 femme
Salaire: 300\$/sem.
Fonctions: concevoir la stratégie d'interventions agro-alimentaires de la corporation/procéder à l'analyse des forces & faiblesses de chacun des attrait & identifier projets réalisables.

Agent(e) éducation

Code prof: 2797 #2728788
Lieu: Sherbrooke
Exigences: être prest. sécurité du revenu/dec sc. naturelles ou garderie ou bacc éducation avec exp. en animation
Salaire: 7.50\$/hr ou plus
Fonctions: concevoir prog. éducatifs qui entourent une exposition sur les oiseaux/préparer activités pr animation groupes scolaires.

Secrétaire

Code prof: 4111 #2731056
Lieu: Sherbrooke
Exigences: être prest. sécurité du revenu/conn. Word Perfect 5.1/très bon orthographe français
Salaire: 300\$/sem.
Fonctions: réception téléphonique/classement/trait. de textes.

Veuillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres sur les tableaux d'affichage ou tél. à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

Les gardiens réussissent à mater un mini-soulèvement à la prison

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

Le mini-soulèvement de trois détenus, dans le secteur sécuritaire, a perturbé la fin de matinée, hier, au Centre de détention, rue Talbot, à Sherbrooke.

L'incident, survenu vers 11 h 45, a nécessité l'intervention d'une dizaine de gardiens dont deux ont subi des blessures qualifiées de légères.

M. Jacques Sage, relationniste du Centre de détention de Sher-

brooke, a expliqué que les trois détenus en question venaient tout juste de recevoir leur plateau contenant le repas du midi quand l'incident a éclaté.

«Ils ont lancé un peu partout le contenu de leur plateau et tout ce qui pouvait leur tomber sous la main comme une bouilloire, une planche de jeu de cartes, le jeu de cartes... Les gardiens du secteur sont intervenus mais les détenus leur ont fait un mauvais parti, aussi d'autres agents sont intervenus», a relaté M. Sage.

Les trois détenus impliqués dans la rixe ont déjà connu le pénitencier; ils sont présentement incarcérés pour plusieurs délits; pour deux d'entre eux, il s'agit de vols qualifiés.

Parmi les trois détenus, se trouvait l'individu qui a tenté de sauter les clôtures durant la messe, en fin de semaine, mais qui a été rattrapé avant de franchir le deuxième obstacle.

Ce dernier a vu sa libération conditionnelle être révoquée au début du mois de septembre pour une

participation à un vol qualifié.

L'agent-enquêteur Réjean Bellavance est responsable de l'enquête dont l'aboutissement entraînerait des accusations de voies de fait avec lésions contre les trois détenus.

La raison du soulèvement des trois détenus originerait de la fouille du secteur en question au cours de la fin de semaine et hier matin.

M. Sage a expliqué qu'il n'y avait aucun harcèlement ni persécution dans cette pratique mais que ces fouilles font partie de la routine dans les secteurs sécuritaires.

18 mois pour le vol de la jambe

Sherbrooke

Marquis Grimard et Christian Lacroix ont encouru une peine de 18 mois de détention pour le vol avec violence de la jambe artificielle de Michel Aubé après le refus de ce dernier de leur remettre de l'argent, le 10 septembre, à Sherbrooke.

Cette condamnation leur a été imposée hier par le juge Yvon Roberge de la Cour du Québec, qui a suivi une recommandation commune de la procureure Suzanne Ricard et du défenseur Michel Dusault.

Grimard, âgé de 26 ans, et Lacroix, 24 ans, seront de plus astreints à une mise à l'épreuve pendant trois ans avec un suivi.

La prothèse d'une valeur de 3 000 \$ n'a pu être récupérée après avoir été jetée dans un container à déchets envoyés à un dépot.

Selon l'enquête, les prévenus se sont présentés au commerce de la victime sous prétexte de le collecter pour de l'argent soi disant dû à une autre personne.

Aubé a dit qu'il ne payerait rien pour la protection.

Le plaignant a été roué de coups et sa compagne a fait l'objet de menaces à l'occasion de leur visite.

Les prévenus sont finalement partis avec la jambe articulée que Aubé portait et qui a été arrachée de sa cuisse.

Grimard se trouvait en probation depuis le 4 janvier 1991 et Lacroix depuis le 11 avril 89.

FAITS DIVERS

Ex-Deauvilloise détenue à Toronto

Sherbrooke — Une ex-Deauvilloise, âgée d'une quarantaine d'années, est présentement détenue au West Detention Center, à Toronto, Ontario, relativement à une présumée affaire de narco-dollars.

Les agents fédéraux ont procédé à son arrestation à Montréal la fin

de semaine dernière et ont perquisitionné dans une résidence de Deauville, puis ils ont conduit la suspecte devant un juge de paix à Montréal avant son transfert dans la capitale ontarienne.

La dénonciation portée à l'encontre de Rachel Guay, âgée de 42 ans, fait état de complot et de transport d'argent découlant d'activités criminelles.

La rondelette somme dont il est question, digne d'un gros lot de la lotto 6-49, est de 2 975 000 \$.

La somme d'argent aurait été transportée du Québec en Ontario. De là, il était prévu, croit-on, que la somme soit transportée en Suisse pour y être déposée dans un compte bancaire.

Les faits reprochés à la Deauvilloise seraient survenus entre les 8 et 25 septembre.

Ce n'est que plus tard au cours de la semaine que l'on connaîtra son sort pour la durée des procédures judiciaires qui se dérouleront à Toronto, notamment sur la remise ou non en liberté de l'accusée, question qui serait débattue vendredi.

Il est possible que des avocats sherbrookoises, notamment le criminaliste Michel Dusault, doivent se rendre à Toronto plus tard cette semaine au sujet de cette affaire.

LA QUOTIDIENNE

6 4 3 — 0 6 4 6

ERRATUM

Veuillez prendre note que dans l'annonce de samedi les numéros auraient dû se lire comme suit:

Banco Tirage du 92-09-25				
1	4	9	13	17
19	24	25	30	32
33	35	40	54	55
59	65	66	68	70

RÉSULTATS

Banco Tirage du 92-09-28				
2	4	6	9	21
23	24	30	33	34
36	43	44	46	50
54	62	63	65	69

Prochain tirage: 92-09-29

T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Par ailleurs, le compagnon de la Deauvilloise, un homme de 46 ans, pourrait être impliqué dans le même dossier. Il serait présentement à l'extérieur du pays.

Un mandat d'arrestation a été levé contre lui. Il s'agit de Marcel Pinet, âgé de 46 ans.

Cet individu qui, il y a bientôt un quart de siècle, a déjà fait partie du corps de la police provinciale, aurait perdu son emploi à cause d'une affaire de voies de fait survenue à Deauville, au milieu des années 60.

Vers la fin de la même décennie, il a été condamné à trois ou quatre ans de pénitencier pour sa participation à un vol qualifié au cours duquel la paie des employés des Autobus Laramée, le transporteur urbain à Sherbrooke, à l'époque, avait été dérobée.

Trois vols dans le nord: près de 30 000 \$

Sherbrooke — Des locataires du quartier nord ont été victimes de cambriolages dans les dernières heures de la fin de semaine, à Sherbrooke.

Près de 30 000 \$ de biens ont été emportés par les voleurs.

La note la plus élevée provient d'un logement, rue McGregor, où résident trois étudiants de l'Université de Sherbrooke.

Après avoir forcé leur entrée par une fenêtre arrière à l'aide d'un tournevis, les cambrioleurs ont mis la main sur des ordinateurs, des disquettes, des appareils électroniques, des disques au laser... bref,

SCÈNE: suite de UNE

en une minute...» Puis il parle, parle, parle.

«Drôles de personnes»

On le confronte. Immigration, autochtones, culture, société distincte, tout y passe. Le journaliste François Gougeon, bien documenté, cite les multiples avis d'experts sur les présumées faiblesses de l'entente constitutionnelle.

Mulroney réplique point par point et, excédé, finit par lancer: «Mais où donc avez-vous entendu toutes ces critiques? Vous fréquentez de drôles de personnes!»

Tonnerre de ricanements. Le ton est amical. D'un geste de la main, Mulroney réclame un autre café. Son assistant obéit sur-le-champ. Malgré la lourdeur de la discussion, le veston bleu, la cravate bleue et la chemise rayée bleue du premier ministre restent impeccables. Tout comme sa coiffure poivre et sel d'ailleurs.

«Nous allons gagner au Québec.

La valeur totale des biens volés approcherait les 20 000 \$ car deux listes font déjà état du vol de biens pour 14 000 \$ et il manque la liste du troisième étudiant.

Par ailleurs, rue Malouin, un locataire a constaté la disparition d'une chaîne stéréophonique, d'un équipement de photographie, de pièces d'argent de collection et de 250 disques au laser lors de son retour à l'appartement après une absence de quelques heures.

Le montant du vol a été établi à plus de 6000 \$.

Enfin, rue Jacques-Cartier Nord, un troisième locataire a vu téléviseur et magnétoscope s'envoler après le passage de cambrioleurs. La valeur des biens est estimée à 1250 \$.

Accusé d'agressions et actions indécentes

Sherbrooke — Zdravko Nikolov, âgé de 42 ans, de Sherbrooke, a comparu hier devant un juge de la Cour du Québec, au palais de justice de Sherbrooke, pour y être inculpé de six chefs d'accusation à caractère sexuel.

Il s'agit de quatre agressions sexuelles, à savoir des attouchements, commises à l'endroit d'une femme de plus de 18 ans et de deux de moins de 18 ans, serveuses de restaurant.

Les deux autres chefs d'accusation font état d'actions indécentes perpétrées ailleurs qu'au restaurant.

Comprenez-vous? L'homme paraît convaincu. Aucun doute ne semble subsister dans son esprit.

Selon un sondage Crop-La Presse-TVA, 49 pour cent des Québécois disent appuyer le NON, contre 37 pour cent le OUI. En outre, seul Jean Chrétien demeure moins populaire que Brian Mulroney, avec une cote de confiance de 2 pour cent contre 6 pour cent au premier ministre.

«Si vous n'avez rien à faire, lisez des sondages», laisse tomber celui qui «en a vu d'autres».

«Je suis en recul de dix points seulement? C'est un miracle!» dira-t-il encore devant 550 partisans estriens du OUI, en après-midi, à l'hôtel Le Baron.

Brian Mulroney affirme avoir l'habitude des coups durs. «Je reçois sans cesse des claques sur la gueule. Mais je suis équipé pour», soupire-t-il, la main droite caressant son menton.

15 h 10. Brian Mulroney s'engouffre dans sa grande limousine noire et quitte Sherbrooke à destination de Halifax. Il y répétera inlassablement les mérites de l'entente constitutionnelle, «un document clair, étonnant et impressionnant». Il épatera la galerie, assurément. En attendant le «vrai sondage», celui du 26 octobre.

Correction

Une erreur s'est glissée dans la page de mode de samedi, portant sur le défilé organisé au profit de l'organisme Aube Lumière. La robe en dormeur blanc cassé, présentée par Tissus Mode, a été confectionnée par la propriétaire de Créations Christiane Hébert, de Sherbrooke, et non par le mannequin de l'heure, l'agent immobilier Jacinthe Dubé. Nos excuses aux personnes concernées.

METEO

Montréal (PC)

Situation générale pour le Québec et la vallée de l'Outaouais émise par le centre météorologique du Québec d'Environnement Canada à 16 h 30 hier.

Une dépression située sur l'Ontario traversera le Québec aujourd'hui. Elle apportera du temps nuageux sur l'ensemble du Québec et des orages sur les régions du nord.

À l'arrière de ce système, une masse d'air plus froid envahira le territoire québécois. Le temps nuageux persistera jusqu'à demain, où l'ouest se dégagera à l'approche d'une crête de haute pression.

Estrie, Beauce et Québec: nuageux avec éclaircies. 30 pour cent de probabilité d'averses. Max. près de 11. Vents d'ouest à nord-ouest de 30 à 50 km/h. Demain: dégelage graduel. Min. près de 2. Max. près de 10.

Laurentides, Trois-Rivières et Drummondville: nuageux avec éclaircies. 40 pour cent de probabilité d'averses. Max. près de 10. Vents d'ouest à nord-ouest de 30 à 50 km/h. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de 1. Max. près de 10.

Montréal: nuageux avec éclaircies. 40 pour cent de probabilité d'averses. Max. près de 11. Vents d'ouest à nord-ouest de 30 à 50 km/h. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de 2. Max. près de 10.

Ottawa, Hull et Cornwall: nuageux avec éclaircies. 40 pour cent de probabilité d'averses. Max. près de 10. Vents d'ouest à nord-ouest de 30 à 50 km/h. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de 1. Max. près de 10.

Témiscamingue, Pontiac, Gatineau et Lièvre: nuageux avec 40 pour cent de probabilité d'averses de pluie mêlée de neige le matin. Ciel variable en après-midi. Max. près de 8. Vents d'ouest de 30 à 50 km/h. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de 2. Max. près de 8.

Charlevoix et Rivière-du-Loup: des éclaircies. 60 pour cent de probabilité d'averses. Max. près de 13. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: nuageux avec éclaircies et 30 pour cent de probabilité d'averses. Min. près de 2. Max. près de 10. Vents de 10.

La Tuque, Lac-St-Jean, Saguenay et Réservoir faunique des Laurentides: nuageux avec 70 pour cent de probabilité d'averses. Max. près de 12. Vents du nord-ouest de 30 à 50 km/h. Demain: nuageux avec éclaircies et 30 pour cent de probabilité d'averses de pluie ou de neige. Min. près de zéro. Max. près de 7. Vents de 10.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Baie-Comeau et Sept-Îles: nuageux avec 70 pour cent de probabilité d'averses. Max. de 12 à 15. Demain: nuageux avec éclaircies et 30 pour cent de probabilité d'averses de pluie ou de neige. Min. près de 2. Max. près de 10. Vents de 10.

Vers le sud			
Acapulco	24	32	Barbade — 31
Bermudes	28	30	Brownsville 23 28
Daytona Beach	25	31	Honolulu 25 32
Kingston	—	32	La Havane 23 31
Las Vegas	20	35	Los Angeles 10 26
Mexico City	13	20	Miami Beach 26 32
Myrtle Beach	22	29	Nassau — 31
Orlando	24	32	Palm Springs 23 41
Reno	07	31	San Juan 30 32
Tampa	23	33	Trinidad — 33
West Palm Beach	24	32	

INDEX

Arts:	C-8
Bandes dessinées:	D-9
Décès:	C-5
Denis Messier en liberté:	D-11
Économie:	C-1
Éditorial:	A-6
Horoscope:	D-9
Petites annonces:	C-3
Sports:	D-1
Vivre:	C-7

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke
par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

ADMINISTRATION
Jean-Guy Dubuc
Président et éditeur
Jean-Guy Farah
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION
Jacques Pronovost
Directeur de l'information
Chef de rédaction
Roch Bilodeau
Chef éditorial-adjoint
Pierre-Yvan Bégin
Directeur de l'information
Maurice Cloutier
Adjoint-chef nouvelles
Stéphane Lavallée
Chef de pupitre

PUBLICITÉ
Gilles Boisjoly
Directeur
Yvonne Tremblay
Directrice-adjointe

PRODUCTION
Alain Pelletier
Directeur
J. Jacques Delorme
Chef des opérations
André Roberge
Coordonnateur
Gaston Grenier
Adjoint
Frédéric Viens
Adjoint
Benoit Côté
Chef pressier

COMPTABILITÉ
André Corriveau
Contrôleur
Julienne Poulin
Gérante du crédit

TIRAGE
Pierre Dubois
Directeur
André Cueste
Adjoint au directeur

GÉRANTS DE DISTRICT
Pierre-Alain Dion
Jacques Faucher
Michèle Fournier
Michel Lavoie
Serge Nadeau
Claude Ouellet
Gaston Pinarid
Jean-Charles Poulin
Pierre Fournier
Jocelyn Godbout

EXPÉDITION
Michel Doyon
Gérant
EDIFICE
André Jacques
Responsable

Livraison à domicile:
— Camélot et camélot motorisés
Prix de vente suggéré incluant
T.P.S. payée par le camélot: \$3,43
taxe de vente du Québec: 28
Coût à l'abonné: \$3,71

Envoi de publication:
Équipement No. 1539
Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits déservis par camélot et camélot motorisés: 1 an \$155,00, 6 mois \$81,00, 3 mois \$42,00. Hors de notre territoire immédiat, 1 an \$210,00, 6 mois \$130,00, 3 mois \$85,00. 1 mois \$35,00. Aux États-Unis et autres pays, 1 an \$370,00, 6 mois \$210,00, 3 mois \$135,00, 1 mois \$55,00.
Ces prix excluent les taxes.
«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fax-similaires de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Petites annonces

SAMEDI GRATUIT!*

Placez une petite annonce
trois jours en semaine
et nous la répéterons gratuitement
le samedi.*

* Cette offre est en vigueur du 28 septembre au 10 octobre 1992, s'adresse aux particuliers et ne peut être combinée à aucune autre promotion. La facture s'établira au montant déterminé même s'il y a annulation après une ou plusieurs parutions.

Bureau ouvert de 8 h 30 à 16 h 30
* Avant 16 h pour publication le lendemain
(petites annonces seulement).
Lignes téléphoniques ouvertes jusqu'à 19 h 30
(petites annonces pour le surlendemain).

564-0999

Petites annonces

Pour mieux vous servir!

Appelez-nous à l'avance,
c'est plus simple:

- Commandez votre annonce avant 16 h: elle sera publiée le lendemain.
- Commandez-la entre 16 h 30 et 19 h 30: elle sera publiée le surlendemain.

Notez que seules LES HEURES DU SERVICE TÉLÉPHONIQUE SONT PROLONGÉES, nos bureaux demeureront toujours ouverts entre 8 h 30 et 16 h 30. Pour une petite annonce qui fait un grand effet!

Nous recevons
vos appels du LUNDI au JEUDI
de 8 h 30 À 19 h 30

VENDEDI,
de 8 h 30 à
16 h 30

Bureau ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 16 h 30

* Avant 16 h 00 pour publication le lendemain
(petites annonces seulement).
Lignes téléphoniques ouvertes jusqu'à 19 h 30
(petites annonces pour le surlendemain).

564-0999

Gagnez
1
bon d'achat de
100\$
par jour

(50\$ pour les non-abonnés)
chez le marchand participant
de votre choix.
(voir annonce du samedi)

LaTribune

CONCOURS «À VOTRE CHOIX»

Nom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____

Téléphone: _____

Abonné

Non-abonné

Nom du marchand choisi: _____

CONCOURS «À VOTRE CHOIX»

C.P. 2450
Sherbrooke, Québec
J1J 4H4

45835

L'Université en voie d'éponger son déficit

□ Un surplus de 2,6 millions \$ permet d'affecter 1,4 million \$ à la dette

Andrée ALLARD Sherbrooke

L'Université de Sherbrooke est engagée sur la bonne voie pour résorber son déficit. C'est ce que démontrent les derniers états financiers de l'institution, rendus publics hier par le recteur Aldée Cabana et le vice-recteur à l'administration, Kenneth Johns.

L'Université affiche un surplus de 2 619 786 \$ pour l'année financière 1991-1992, ce qui lui permettra de réduire sa dette, totalisant 5,1 millions, de 1,4 million dans un premier temps. L'administration compte ramener le déficit à 2,4 millions.

Les revenus de l'institution sherbrookoise en 1991-1992 ont été de 174 537 324 \$ et les dépenses de 171 917 538 \$.

N'ayant plus d'intérêt à payer

sur sa dette, l'Université a pu créer 68,7 postes durant l'année, dont 42,5 postes de professeurs à temps plein. Dix-huit de ces postes ont été obtenus dans le cadre du concours des Actions structurantes du gouvernement du Québec, visant à souligner l'excellence des équipes de recherche.

Prudence
Afin de poursuivre le redressement financier entrepris depuis

trois ans et résorber son déficit d'ici 1995, l'administration de l'Université de Sherbrooke maintient un rythme de croissance prudent.

L'enseignement (hausse de 6,6 millions pour atteindre 87 459 280 \$) et le soutien à l'enseignement (hausse de 978 000 \$ pour un total de 9 489 248 \$) totalisent un accroissement des dépenses de 7,6 millions \$, soit 8,5 p.c. d'augmentation par rapport à l'année financière 1990-1991. La hausse de 5

millions \$ des droits de scolarité, à laquelle l'Université a ajouté une somme de 2,6 millions, a permis d'investir à ce chapitre. Dans le secteur de l'enseignement, la subvention de l'État était en hausse de 5,2 millions.

Les revenus de la recherche ont par ailleurs augmenté de 1 170 000 \$ L'Université, qui avait financé l'an passé les activités du Centre de recherche en diagnostic médical informatisé, a engagé en 1991-1992

un montant de 29 995 064 \$ en recherche.

Les charges sociales ont subi quant à elles une augmentation de l'ordre de 20 p.c., en grande partie en raison de la majoration des cotisations des employeurs aux régimes gouvernementaux.

L'Université a également enregistré une hausse de ses dépenses de 12 p.c. au chapitre des Services aux étudiants et de 10 p.c. à celui du soutien institutionnel.

3e colloque international francophone des villes et villages en santé

L'adhésion des citoyens est un élément essentiel

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Si les projets Villes et villages en santé permettent de nombreuses initiatives au plan local, parfois fort différentes d'un pays à l'autre, ils doivent pour réussir susciter l'adhésion des citoyens et rejoindre leurs aspirations.

Tel est l'un des constats effectués hier lors de la deuxième journée du colloque international francophone des villes et villages en santé, qui se déroule à Sherbrooke jusqu'à jeudi, auquel participent plus de 300 délégués d'une quinzaine de pays.

«Depuis une génération, on avait tendance à confier les responsabilités au gouvernement, mais depuis quelques années il a de plus en plus de difficulté à répondre aux besoins des gens, parce qu'à ce niveau-là les programmes sont trop compliqués et trop rigides. Donc, il faut ramener ça plus près des gens et les municipalités ont la possibilité de faire plein de choses», affirme Réal Lacombe, médecin au Département de santé communautaire de l'hôpital Saint-Sacrement de Québec et fondateur du mouvement Villes et villages en santé au Québec.

Mais si les municipalités ont la possibilité d'intervenir en matière de zonage, de logement, d'environnement et de sécurité, par exemple, elles doivent savoir mobiliser les citoyens.

«Il faut concerter tout le monde. Par exemple, les jeunes drop-out, ce n'est pas seulement le problème de l'école, mais aussi de la police et des parents. La seule façon d'arriver à prévenir ou régler ce problème-là c'est par la concertation», dit-il.

«Il y a plein de gens prêts à se concerter, mais ça prend un chef d'orchestre et c'est là que la municipalité intervient», ajoute M. Lacombe.

Selon les besoins et le statut social
Pour Mariam Dao-Gabala, du Comité international des femmes africaines pour le développement, les citoyens — et en premier lieu la

femme africaine — sont au cœur du projet.

«L'acteur principal c'est le citoyen. Il faut une approche appropriative: un transfert de la paternité du projet de la municipalité aux citoyens», croit-elle.

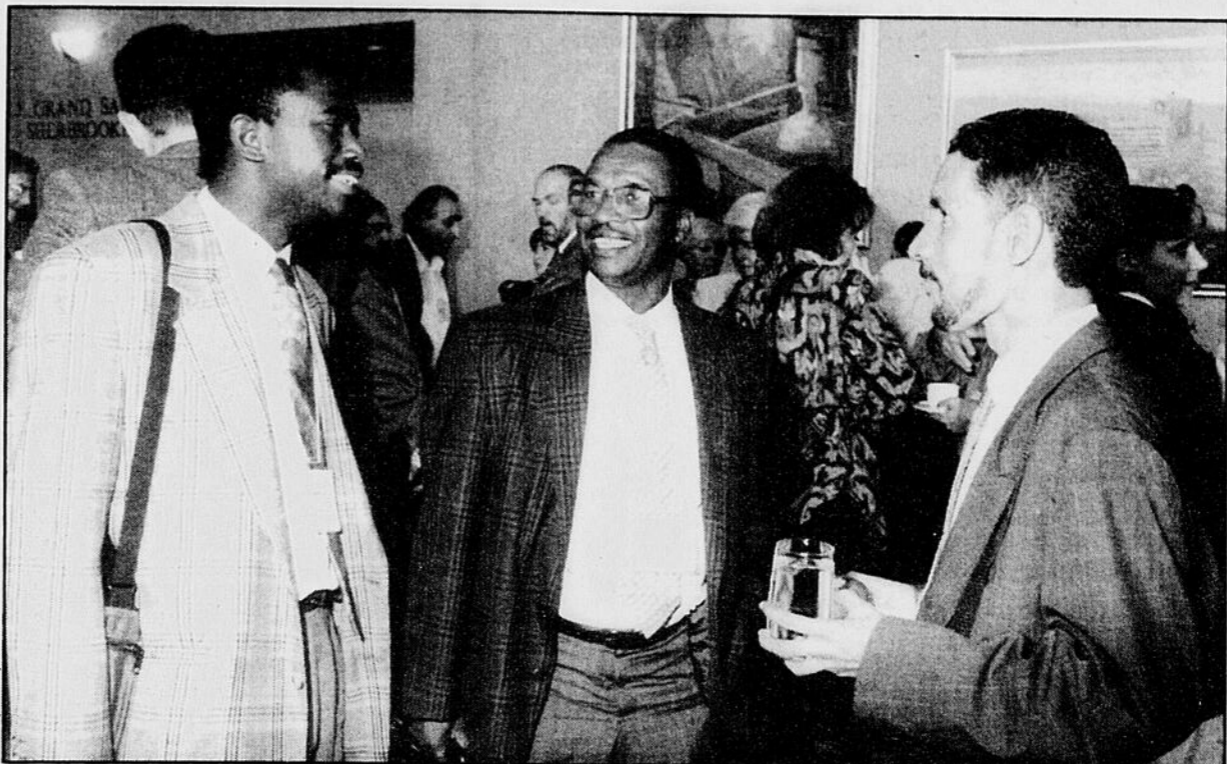
«Il y a trois préalables: la volonté des élus, la promotion d'un changement institutionnel et la nécessité d'un engagement de la communauté», ajoute Mme Dao-Gabala, originaire d'Abidjan, en Côte d'Ivoire.

Mais à son avis, les citoyens s'impliquent aussi en fonction de leurs aspirations et de leur statut social.

Ainsi, dit-elle, une campagne de «Ville propre» à Abidjan n'a pas fonctionné dans les quartiers plus huppés, où les préoccupations des citoyens allaient aux espaces verts.

Elle a suscité l'adhésion des gens qui vivaient un problème de salubrité en raison du développement anarchique de la ville et d'un manque d'équipement pour le ramassage des ordures.

«La ville s'agrandissait, donc il fallait impliquer les gens, on a essayé de leur dire "la rue ça vous appartient à tous"», explique Mme Dao-Gabala.



Plus de 300 personnes, élus municipaux, professionnels de la santé, des services sociaux et représentants gouvernementaux sont à Sherbrooke jusqu'à jeudi pour le colloque international francophone villes et villages en santé, dont la clôture a lieu vendredi à Montréal.

Est-il plus facile d'impliquer des citoyens aux prises avec des problèmes criants, comme l'absence de système de collecte des ordures dans une ville africaine, que lorsqu'il est question par exemple de mobiliser des gens contre la délinquance dans un quartier résidentiel nord-américain?

Plus facile si...

«Non, je ne pense pas qu'il faut raisonner en terme de projets simples ou pas. Disons que c'est plus facile de mobiliser les gens dans une ville où on a un esprit communautaire», répond Mme Dao-Gabala.

Même situation à Brazzaville, au Congo, où un projet de ramassage des ordures ménagères a été implanté dans deux quartiers cibles.

«Pendant longtemps la population n'était pas associée aux projets. Mais à cause d'un problème financier on a associé tous les partenaires y compris la population avec, par exemple, l'organisation d'équipes de nettoyage des caniveaux; maintenant les gens sentent que c'est à eux», indique Dieudonné Bantsimba, géographe-urbaniste à la mairie de Brazzaville.

Le retrait de l'État laisse une place à combler

Sherbrooke (DD)

Les citoyens — jeunes et moins jeunes — ont-ils leur place dans les projets de Villes et villages en santé?

La réponse varie selon les observateurs invités à prendre la parole, hier à la clôture des ateliers du colloque francophone de Villes et villages en santé.

«Oui, mais à la condition que ce soit leur projet, ou que ça le devienne», croit Jacques Godbout, professeur à l'INRS-urbanisation.

Selon lui, la crise qui résulte de la déconfiture de l'État-providence

et l'essoufflement de l'économie «créent un nouveau contexte favorable à l'implication du citoyen».

«Après la décennie du tout à l'État, durant les années 70, et la décennie du tout au marché durant les années 80, les années 90 seront peut-être celles où chacun va oeuvrer dans ce qu'il est le meilleur», signale M. Godbout.

«Villes et villages en santé peut contribuer à ce qu'il y ait de moins en moins de Québec à "deux vitesses"», dit-il, en référence au 40 pour cent de Québécois «ne sont pas dans le coup», c'est à dire victimes de chômage, de pauvreté et laissés-pour-compte.

Jacinthe Paquette, directrice du bar-discothèque pour les 14-17 ans La Gare, à Sherbrooke, s'interroge pour sa part sur l'absence de débats sur les moyens de rejoindre les citoyens.

«La participation des citoyens, oui, mais qu'est-ce que ça implique? On insiste sur les résultats, au lieu d'une stratégie... Il y a un fossé entre l'initiative politique et les citoyens, comment créer un pont?», demande la jeune femme.

A son avis, il est bien que les tenants de Villes et villages en santé se préoccupent de «santé démocratique», mais ceux-ci doivent définir

les moyens «de rejoindre les citoyens qui sont loin des projets».

Après avoir demandé aux moins de 30 ans de lever la main, pour constater que ceux-ci étaient quasi absents de la rencontre, Jacinthe Paquette a mentionné que les organismes ont parfois «peur de laisser des responsabilités aux jeunes».

Au citoyens d'agir

Une autre citoyenne, Carole Laurence, membre du conseil d'administration du CLSC SOC, a insisté sur la capacité des gens d'influencer les décideurs et leurs responsabilités pour changer les choses.

«Il ne faut pas toujours blâmer les fonctionnaires et les politiciens, comme citoyens on peut faire une démarche», croit-elle.

Robert Morin, représentant des aînés et président de l'Association de défense des droits des retraités du Québec pour l'Estrie, a insisté sur l'importance du travail bénévole non rémunéré.

Il s'est d'autre part attaqué à la réforme de la santé qui fait en sorte, a-t-il dit, «que dans les CLSC on en est rendu à référer les gens à des organismes communautaires faute d'argent» pour certains types de services.



Des courges géantes!

Denise Nguyen, de Sherbrooke, exhibe une courge de 77cm (2 pieds et demi) qu'elle a cueilli dans son jardin. C'est la troisième fois, cette année, qu'elle a la surprise de voir les courges atteindre une telle dimension. Mme Nguyen, qui fait un petit jardin à tous les ans, ne connaissait pas cette espèce qu'elle a baptisée «la courge orientale».

Sherbrooke parlera en deuxième

□ Le 5 décembre, elle saura si elle est la candidate canadienne pour les Jeux panaméricains

Pierre TURGEON Sherbrooke

La délégation sherbrookoise parlera au deuxième rang, tout juste derrière Winnipeg, lorsque viendra le temps de défendre son dossier de candidature pour la présentation des Jeux panaméricains de 1999 devant le comité de sélection de l'Association olympique canadienne.

Un tirage au sort réalisé hier à la Maison olympique en présence des représentants des cinq villes candidates en a décidé ainsi. Winnipeg présentera son dossier et sera suivie de Sherbrooke, d'Halifax, d'Edmonton et de Toronto, qui demeurent les cinq villes canadiennes en lice pour devenir la ville canadienne candidate auprès de la Panamérican Sports Organisation (PASO)

qui, à son tour, devra faire son choix entre les candidatures venues des autres pays d'Amérique du Nord, d'Amérique du Sud et d'Amérique Centrale.

Les autorités de l'Association olympique canadienne (AOC) avaient invité les représentants des cinq villes canadiennes candidates hier à la Maison olympique de Montréal pour leur faire part du détail du déroulement de la journée du 5 décembre, journée où elles devront défendre leur dossier devant les membres du comité de sélection de l'AOC qui annoncera son choix la journée même.

Cette journée sera passablement chargée pour les 53 directeurs de l'AOC qui seront appelés à voter puisqu'ils devront également choisir entre Calgary et Québec qui

souhaitent toutes deux organiser les Jeux olympiques d'hiver de 2002. Ils entendront d'abord les représentants de Québec et de Calgary entre 08 h et 10 h, puis se suivront jusqu'à 17 heures les villes espérant tenir les Jeux panaméricains.

Les directeurs de l'AOC voteront à compter de 17 h et les noms des deux villes retenues seront connus à compter de 19 h le samedi 5 décembre.

50 minutes

Hier à Montréal, le comité sherbrookoise était représenté par Clément Fortier, le coordonnateur du dossier de présentation, Tom Allen et Johanne Vallières. On a également appris que chaque ville candidate aura droit à 35 minutes pour présenter son dossier et à 15 minu-

tes pour répondre aux questions des membres du comité de sélection.

Il faudra une majorité absolue, soit 50 pour cent des votes plus un pour déterminer la ville gagnante. Si un premier tour de scrutin ne suffisait pas, la candidate ayant reçu le moins de vote serait éliminée pour le tour suivant et ainsi de suite jusqu'à ce que l'une des candidates obtienne la majorité absolue.

Notons enfin qu'il s'agira d'un week-end déterminant pour la ville de Sherbrooke, également candidate aux finales provinciales des Jeux du Québec d'été de 1995. C'est le lendemain, 6 décembre, que Sports-Québec annoncera le nom des villes retenues pour présenter les finales provinciales d'hiver et d'été de 1995.

Il a continué malgré les balles parce que la rage lui a fait oublier la peur

Yvon ROUSSEAU Weedon

Quand le pare-brise de son auto a volé en éclats, atteint par une balle tirée par les suspects qu'il poursuivait, M. Noël Tardif, de Ste-Agathe-de-Lotbinière, a quand même continué la poursuite qu'il avait entreprise au lac de l'Est, à St-Julien, dans la région de Weedon.

«La rage que j'ai ressentie m'a fait oublier ma peur, de déclarer M. Tardif, au cours d'un entretien, hier, et j'ai continué la poursuite sur sept ou huit milles après ce deuxième coup de feu», tiré par un des occupants de la voiture suspecte.

L'incident s'est déroulé aux environs de 1 h dimanche matin, lorsque l'arrivée impromptue de M. Tardif à son chalet a dérangé trois individus qui venaient de commettre un vol par effraction chez le voisin et qui avaient aussi vidé son garage (il ne le savait pas à ce moment-là) d'une partie de son contenu. Un premier coup de feu avait percé un boyau de la cervo-direction, mais la deuxième balle a fracassé le pare-brise de l'auto de M. Tardif. Son épouse, qui prenait place à ses côtés, a eu la peur de sa vie, mais il a continué de suivre le véhicule suspect.

A quelques milles de là, il a laissé son épouse chez son frère pour continuer seul la filature des suspects, et l'a chargé de contacter la Sûreté du Québec et d'indiquer aux policiers la route suivie par les malfaiteurs.

La remorque volée et sans plaque accrochée à l'auto empêchait le poursuivant de lire le numéro d'immatriculation de l'automobile et si M. Tardif n'a pas arrêté sa course plus tôt (environ 25 kilomètres ou 15 milles au total), c'est qu'il voulait apercevoir le véhicule de profil, de façon à pouvoir en faire une description aux policiers. C'est ar-

rivé à une intersection, nécessitant un virage à 90 degrés, que les deux coups de feu ont été tirés.

Après l'abandon de la poursuite, les trois suspects ont raté un virage abrupte pour plonger dans un fossé, où deux d'entre eux ont été cueillis par des agents du détachement de Weedon partis à leur trousser, sur les indications de M. Tardif. Un troisième individu a été arrêté à Thetford Mines le lendemain.

Les agents du détachement de Weedon ont récupéré une foule d'objets qui avaient été volés au cours de la nuit.

Les dangers de l'amiante sont restreints, révèle une étude

□ Vaste recherche menée sur 20 ans auprès de 11 000 travailleurs miniers □ La concentration d'amiante est déterminante

Pierre SÉVIGNY

Sherbrooke

Des recherches effectuées auprès de 11 000 travailleurs miniers de l'amiante du Québec, réparties sur une période de 20 ans, permettent

maintenant aux scientifiques d'affirmer que les risques d'un cancer du poumon sont presque inexistantes lors d'une exposition à la fibre d'amiante chrysotile qui ne dépasse pas 50 fibres par centimètre cube d'air.

Voilà, en substance, le résultat préliminaire d'une étude effectuée par les docteurs F.D.K. Liddell, A.D. McDonald et J.C. McDonald de l'Université McGill de Montréal et dévoilé lors du neuvième symposium international portant sur

l'épidémiologie en santé professionnelle et qui s'est déroulé récemment à Cincinnati aux États-Unis.

Les nouvelles observations des chercheurs viennent donc modifier sensiblement les données véhiculées au cours des dernières décennies quant au danger pour la santé lors d'une exposition à plus de 20 fibres d'amiante par centimètre cube d'air. La norme sécuritaire pourrait donc être le double.

D'ailleurs, selon le Dr. J.C. McDonald, l'importance de l'étude vient du fait que les chercheurs ont été dans l'impossibilité de découvrir une présence anormale de cancers du poumon chez les travailleurs miniers ayant été exposés à un niveau inférieur à 50 f/cc. Il déclare même que les décès causés par l'amiante ou un cancer du poumon sont très improbables à des niveaux courants d'exposition professionnelle.

Ces commentaires sont d'autant plus significatifs qu'ils sont le fruit de l'étude la plus vaste et la plus détaillée jamais menée auprès d'un groupe de travailleurs sur des données spécifiques à la qualité de l'air ambiant.

Le président de l'Association nord-américaine de l'information sur l'amiante, Bob Pigg, précise que l'amiante chrysotile est la fibre la plus utilisée aux États-Unis. Il

dit accorder beaucoup d'importance à cette étude, notamment en raison de ses impacts sur les autres travailleurs et les occupants des immeubles qui, en somme, font face à des risques négligeables lorsqu'ils sont exposés à de faibles quantités de poussières d'amiante.

Cet organisme sans but lucratif travaille à la promotion éducation-

nelle et scientifique de l'amiante et recrute ses membres auprès des compagnies d'extraction minières d'amiante chrysotile et des entreprises manufacturières en Amérique du Nord.

Les résultats complets de l'étude menée par les chercheurs de l'Université McGill seront publiés l'an prochain.

2 Estriennes blessées dans une collision en Ontario

Andrée ALLARD

Sherbrooke

Deux Estriennes sont hospitalisées en Ontario à la suite d'une collision frontale entre deux voitures survenue dimanche, près de North Bay.

Lucille Murray, âgée de 53 ans, de Deauville, qui a subi de multiples fractures, est dans un état stable au Memorial Hospital de Sudbury. Sa soeur Pauline Bélanger, âgée de 50 ans, de Sherbrooke, a été transportée dans un petit hôpital de Sturgeon Falls, près de Sudbury, souffrant de blessures moins graves. Le fils de Mme Bélanger, François Painchaud, âgé de 16 ans, était en route pour Sherbrooke hier soir. Il a obtenu son congé du West Nipissing General Hospital, hier matin.

Les victimes de l'accident revenaient du village indien Espagnola, où a été célébré samedi le mariage du fils de Lucille Murray, Brian, par son oncle, le Père Brian Murray. Les membres de la famille Murray, de Lennoxville et Sherbrooke, occupaient quatre voitures qui se suivaient.

Chaussée glissante

«On se souviendra longtemps du mariage de Brian», confie en entrevue téléphonique Pauline Bélanger, qui était au volant de la voiture, au moment de la collision. «L'auto qui venait en sens inverse a dérapé à cause de la chaussée glissante. Elle s'est dirigée droit sur nous. Je n'ai pas pu l'éviter, ça s'est fait très vite», raconte Mme Bélanger. «Mais Ça va mieux, on va s'en remettre», a-t-elle dit, indiquant qu'elle devra toutefois attendre quelques jours avant de revenir à Sherbrooke, à cause d'une fracture au sternum. Un membre de la famille de la mariée l'accueillera chez elle jusqu'à ce qu'elle puisse entreprendre le trajet.

Selon Mme Bélanger, Lucille Murray devra demeurer plus longtemps à l'hôpital. «Brian va bien prendre soin de sa mère», a-t-elle ajouté.

La conductrice de l'automobile qui a dérapé, une Ontarienne âgée de 51 ans, Monique Serre, de Verrier, a été transportée par avion-ambulance à l'Hôpital Général de Sudbury où son état est considéré comme grave.

29 cylindres hydrauliques volés

Ayer's Cliff (YR)

Les enquêteurs du détachement de Coaticook de la Sûreté du Québec, sont à la recherche des auteurs d'un vol avec effraction perpétré dans les locaux de l'entreprise Equipements Everest, rue Westmount, à Ayer's Cliff. Le méfait a été découvert hier lors de la rentrée au travail du personnel.

L'entreprise a été victime d'un

premier vol entre le 3 et le 13 août 1992 et le deuxième méfait se situe entre le 10 et le 21 septembre. Dans les deux cas, les malfaiteurs ont pris la fuite avec des cylindres hydrauliques, qui peuvent être utilisés sur des charnues à neige ou sur des fendeuses à bois. Dix cylindres ont été rafelés lors de la première visite des voleurs et dix-neuf à la deuxième incursion. Le tout est évalué aux environs de 5000 \$.

EAU POTABLE

□ FLEURIMONT

Les résidents du secteur Est de la municipalité de Fleurimont sont invités à faire bouillir leur eau potable avant de la consommer et ce, jusqu'à avis contraire.

□ WATERVILLE

Il n'est plus nécessaire de faire bouillir l'eau potable pour les résidents de la municipalité de Waterville. Les derniers tests révèlent que l'eau du réseau d'aqueduc est maintenant de bonne qualité. L'avis de faire bouillir l'eau est donc levé.

FAUT FAIRE DE LA PLACE POUR NOS 1993!

CAVALIER VL
4 portes, modèle 1992
No stock 6212

À partir de **9 988\$***



Équipée avec:

- Glaces teintées
- Freins ABS
- Direction assistée
- Miroirs sport
- Couvercle-tapis
- Dégivreur électrique
- Radio AM-FM cassette stereo
- Moulures latérales
- Transmission automatique
- Climatiseur

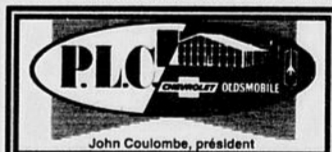
*Taxes, transport en sus.

TOTAL 3 ans
60 000 km
sans franchise

Rabais **GM** inclus

Et plusieurs autres modèles 1992
Chevrolet, Géo, Oldsmobile et camions en inventaire.

Yvan Lafrenière et
Donald Breton,
représentants



Nos prix
et notre service
après-vente font
notre réputation

155, rue Angus, East Angus, 832-2494

Heures d'ouverture:
Lundi au jeudi: 8h à 20h00
Vendredi: 8h à 17h

Nous avons un grand besoin de voitures usagées

45917

L'appel du bercail.



Gratuit! Inspection en 57 points pour toute Volkswagen.
Du 6 au 8 octobre.

C'est toujours agréable de revenir au bercail. Surtout si l'on vous offre quelque chose de gratuit. Et c'est ce que nous faisons. Quelle que soit la Volkswagen que vous possédez, de la Coccinelle à la Passat, ramenez-la au bercail pour une inspection en règle de 57 points, effectuée par un technicien Volkswagen formé à

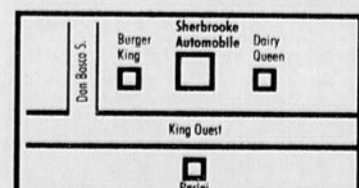
l'usine. Appelez-nous pour prendre rendez-vous, à l'heure qui vous convient, les **6, 7 ou 8 octobre**. Et n'oubliez pas que vous et votre Volkswagen êtes toujours les bienvenus.

Bienvenue au bercail

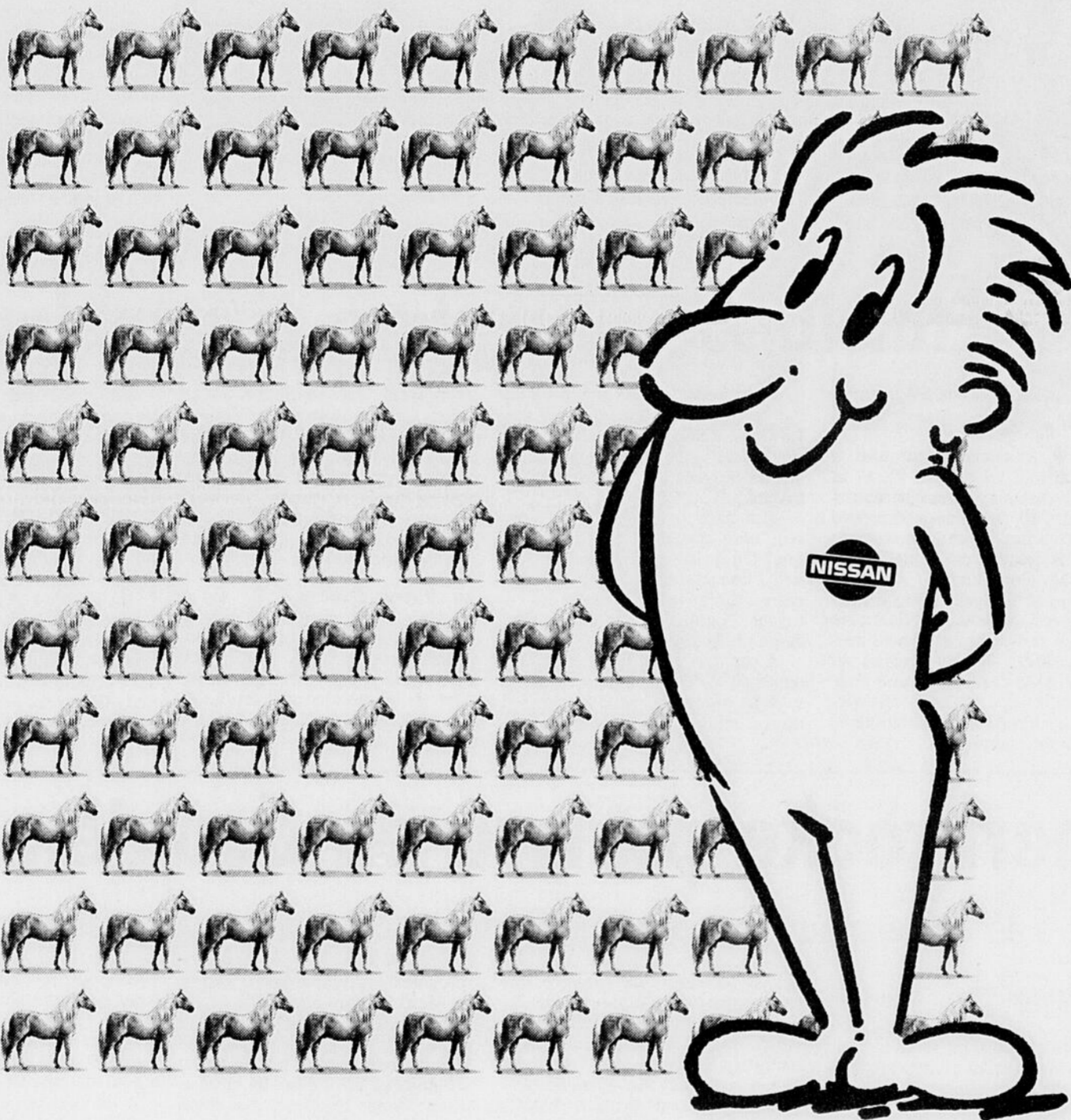
Prenez rendez-vous dès aujourd'hui.

Sherbrooke Automobile INC.

2959, rue King Ouest, Sherbrooke — 569-9111



45878



Au bout du compte, vous verrez que la Sentra 1993 est une voiture vraiment impressionnante.

Vous avez bien compté.

La Sentra 1993 possède un moteur DACT de 1,6 litre à 16 soupapes qui génère 110 chevaux. Impressionnant pour une voiture de cette catégorie qui compte en plus un système de distribution variable, réduisant considérablement votre consommation d'essence.

Pour maîtriser la puissance de tous ces chevaux, la Sentra 1993 vous offre aussi le dispositif de freinage antiblocage ABS, en option, sur les modèles XE et GXE. Sans compter les barres stabilisatrices à l'avant et à l'arrière qui assurent une tenue de route et une maniabilité impeccables. En tenant compte de ces multiples avantages, vous verrez que la Sentra 1993 a tout pour impressionner. Et votre très sympathique concessionnaire Nissan vous l'offre à un prix qui a tout pour vous plaire.



Sentra DLX 1993, maintenant équipée d'un coussin gonflable. À partir de 12 495 \$!

* Les gens avisés lisent toujours le petit caractère et bouclent leur ceinture de sécurité. Prix spécial pour la Sentra DLX 1993 avec transmission manuelle. Transport, préparation, immatriculation et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

SHERBROOKE NISSAN
4280, Boul. Bourque
Rock Forest
823-8008

Votre très sympathique
concessionnaire



NISSAN MAGOG
427, Boul. Bourque
Omerville
843-8145

45156

Windsor met la machine en marche pour son parc

Jacynthe NADEAU Windsor

Après plusieurs revirements spectaculaires, la Ville de Windsor a finalement remis la machine en marche, hier, pour établir un parc industriel lourd à proximité des installations de Domtar.

Cette nouvelle étape a pris la forme d'un règlement décrétant l'acquisition des terrains pour fin de parc industriel lourd, adopté par les élus en assemblée publique, hier soir.

Selon ce règlement, Windsor acquerra ainsi, au coût de 240 000 \$, quelque 121 acres de terrains localisés à gauche de l'actuelle voie d'accès qui mène à l'usine Domtar. Cela signifie également le retrait du parc industriel quasi vacant situé au nord-est de la ville. Des terrains qui, de l'avis du maire Adrien Péloquin, possèdent une bonne valeur marchande en développement résidentiel.

Mais comme l'a précisé le greffier de la ville, Joseph Plante, ce règlement nécessite d'abord l'appro-

bation des ministères de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, et des Affaires municipales. Cette approbation en mains, les élus pourraient mandater leur procureur pour acquérir les terrains par voie d'expropriation, si aucune entente n'intervient d'ici là avec la papetière.

Travaux

Sans attendre davantage, les élus ont également approuvé, hier, le règlement autorisant l'exécution des travaux de la voie d'accès au

parc industriel lourd. Seul le conseiller Henri L. Tremblay a enregistré sa dissidence.

Les travaux envisagés par la Ville de Windsor totalisent un investissement de 2,1 millions \$. De cette somme, 800 000 \$ provient du gouvernement fédéral et 400 000 \$ des surplus budgétaires antérieurs de la

Ville. Le règlement d'emprunt, qui sera soumis à la procédure habituelle de consultation publique, est donc de 1 million \$.

Soucieux de donner à la population toutes les informations qu'elle réclame, les conseillers ont prévu trois séances d'information sur ce

projet, les 14 et 15 octobre prochain. Elles seront suivies, le 19 octobre, des procédures d'enregistrement par lesquelles les citoyens opposés au projet pourront réclamer un référendum. Trois cent cinquante-quatre signatures sont nécessaires pour entreprendre une telle démarche.

Robert Benoit doit compter avec le camp du NON



Chaque fois qu'il met le nez à la fenêtre de son bureau de Magog, le député libéral d'Orford, Robert Benoit, qui est aussi président du Comité du OUI dans ce comté, a devant les yeux le message placardé à des dizaines et des dizaines d'exemplaires par M. Germain Gagnon, à gauche, et M. Martin Couturier dans les vitrines d'un immeuble désaffecté de la rue Principale Ouest. Pas besoin d'un dessin pour comprendre que les deux hommes ne sont pas tout à fait dans le même camp que M. Benoit...

Bachand se prononce en faveur du NON

Mario MAYETTE Asbestos

Le maire d'Asbestos, André Bachand, vient de se prononcer contre l'entente constitutionnelle de Charlottetown dans une lettre qu'il a fait parvenir au député-ministre de Richmond, Yvon Vallières.

La Tribune a obtenu copie de cette lettre de deux pages dans laquelle le maire manifeste sa désapprobation face à l'entente constitutionnelle du 28 août dernier.

«Aucun doute»

Dans sa lettre, André Bachand écrit «Il ne fait aucun doute que cette entente n'est pas valable pour le Québec. Je n'ai pas l'intention de vous faire une dissertation sur le sujet, mais le Québec a droit à plus que cela, que le Canada anglais le veuille ou non. C'est pourquoi, le 26 octobre prochain, je voterai NON à la question qui nous sera posée.»

André Bachand tient cependant à se faire rassurant quant à la valeur du député ministre de Richmond. «Il va sans dire... que mon vote est loin d'être une remise en question de la personne qui nous représente à Québec: absolument pas! D'ailleurs, si la question avait été à savoir si Yvon Vallières doit rester comme député, ma réponse aurait été un gros OUI. Vous ne devez donc pas voir en ma prise de position un geste à l'encontre de votre personne ou même de votre parti.»

Pas de campagne

Le maire d'Asbestos n'a, cependant pas l'intention de faire campagne contre l'entente de Charlottetown. «Je m'en tiens au contenu de la lettre que j'ai fait parvenir au député ministre. C'est peut-être à cause de ma formation (en science politique) que j'ai porté une attention particulière à l'entente que j'ai lue de long en large, et j'ai aussi rencontré quelques personnes, mais il me semble que le Québec se devait d'aller plus loin, non seulement cela, mais il mérite plus, beaucoup plus. Il y a plusieurs points qui ne me satisfont pas» a-t-il soutenu sans vouloir préciser lesquels. Dans sa lettre, le maire Bachand formule le souhait que «nonobstant le résultat référendaire, vous puissiez voir en ma personne un collaborateur de premier ordre. Et de mon côté, je souhaite que vous, Monsieur le Ministre, ainsi que tous ceux qui vous entourent au bureau, puissiez continuer à être des alliés pour le développement de la région d'Asbestos.»

MISE AU POINT

Dans la circulaire "Incroyable" insérée dans La Tribune du 29 septembre 1992, veuillez noter qu'à la page A7 le canapé no 52261 "Bouquet" (modèle à recouvrement en tissu) ne sera disponible que dans environ 4 semaines, et nous acceptons les commandes.

Nous présentons nos excuses à notre clientèle



Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant

3000 points offerts cette semaine dans La Tribune

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: **25264781**

Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

CLUB Multi points

SUPER SPÉCIAL SUPER SPÉCIAL

motors Thibault

10, rue Versailles (819) 569-1155

Réparation de toutes les marques

Big Bear 350 4/4

5 495\$ Taxes et P.A. L'en sus

Jusqu'à 300\$ d'accessoires sur mise de côté

Généralistes Yamaha Gamme complète

93 SPÉCIAL

CHEZ DYSON & ARMSTRONG INC.

C'EST DEPUIS NOS TOUT DÉBUTS, EN 1974, QUE LE SERVICE EST AUTOMATIQUE

CORSICA LT SEDAN 92

- Climatiser
- Ouverture automatique du coffre
- Moteur V6
- Transmission automatique
- Radio AM-FM stéréo cassette
- Freins antiblocage
- Servodirection
- Chauffe-moteur
- Sac gonflable pour le chauffeur
- Sièges baquet
- Dégivreur de vitre arrière
- Carpettes à l'avant et à l'arrière
- Serrures électriques
- Volant inclinable
- Essuie-glaces intermittents

À SEULEMENT **13 750\$***

GAGNANT DU PRIX DE L'EXCELLENCE POUR 1991

CHEVROLET GEO Oldsmobile

*tous les rabais inclus, transport en sus. LIGNE DIRECTE: 1-800-263-9766

DYSON & ARMSTRONG INC.

VOITURES USAGÉES: 614, rue Craig, Richmond, 826-3501

VOITURES NEUVES ET ADMINISTRATION: 265, rue Principale, Richmond, 826-3721

Il y a 168 heures dans une semaine. Et il y en a 103 durant lesquelles nous vous laisserons parler gratuitement jusqu'au nouvel an.



Denis Tremblay Un ami de longue date est de passage en ville. Denis a bien des choses à lui raconter. Un appel et un rendez-vous qu'il ne ratera pas.

Il y a tant de gens comme vous qui aiment profiter des plaisirs de la vie en sachant qu'on peut les joindre en tout temps. Voilà pourquoi Cantel a créé le programme «J'ai tout mon temps». Maintenant, le cellulaire est vraiment à la portée de tous.

En choisissant l'entente optionnelle de 36 mois selon le programme «J'ai tout mon temps», vous pourrez parler gratuitement et autant que vous le désirez les soirs et fins de semaine* jusqu'au 31 décembre 1992. Après cette date, chaque minute d'attente durant ces mêmes périodes ne vous coûtera que dix cents au lieu du tarif d'heures de pointe de cinquante-cinq cents de cette promotion. De plus, en souscrivant au programme «J'ai tout mon temps», vous pouvez doter votre voiture d'un nouveau téléphone fixe (coût de l'antenne et frais d'installation en sus) ou vous offrir un modèle transportable pour seulement 199 \$. De plus, vous avez le choix parmi toute une gamme d'appareils portatifs à des prix sensationnels.

Vraiment, vous avez tout votre temps quand vous avez les bonnes connexions. 103 heures par semaine, plus précisément. Alors rendez-vous sans tarder chez votre agent agréé Cantel et parlez-lui-en.

199\$*

PROGRAMME J'AI TOUT MON TEMPS

CANTEL
LE POUVOIR DU RÉSEAU™

* Le prix indiqué ne correspond pas nécessairement aux modèles de téléphone présentés.
* Des prix spéciaux sur les téléphones sont offerts aux nouveaux clients qui optent pour une entente à période fixe de 36 mois à 39,95 \$ par mois selon le programme «J'ai tout mon temps». Le temps d'attente gratuit couvre la période du lundi au vendredi de 20 h à 7 h et toute la fin de semaine à compter de la mise en service jusqu'au 31 décembre 1992. Ces périodes peuvent être modifiées. Le programme «J'ai tout mon temps» est également disponible à raison de 39,95 \$ par mois, sans l'achat d'un téléphone. Certaines conditions s'appliquent. Une approbation de crédit est nécessaire. Les taxes, les frais d'accès au système et de mise en service sont en sus. Cette offre est assujettie à l'approbation de l'organisme de réglementation et est bonne pour une période limitée.

Agent Agréé Cantel
Sherbrooke
André Radio Communications
822-4529

ATTENTION GRANDE OUVERTURE LE JEUDI 1er octobre

Nouveau siège social

Joan+

4710, boul. Bourque, Rock Forest

2 DANS 1

À suivre dans La Tribune du mercredi 30 septembre

Éditorial

Mulroney et l'Indépendance

Jacques PRONOVOST

La campagne du OUI au Québec et au Canada vient à peine de commencer que déjà le premier ministre, Brian Mulroney, ne fait pas de cachette de sa stratégie au Québec. De passage à La Tribune, hier, il tirait à boulets rouges sur les Jacques Parizeau et Lucien Bouchard, promoteurs de l'idéologie indépendantiste. M. Mulroney a clairement établi que son cheval de bataille sera l'indépendance du Québec et ses conséquences économiques. Il disait même préférer se fier aux analystes de la Banque Royale plutôt qu'aux leaders syndicaux du Québec, quant aux suites à donner à une éventuelle accession à la souveraineté. D'entrée de jeu, il lançait: «l'enjeu du référendum, c'est la séparation».

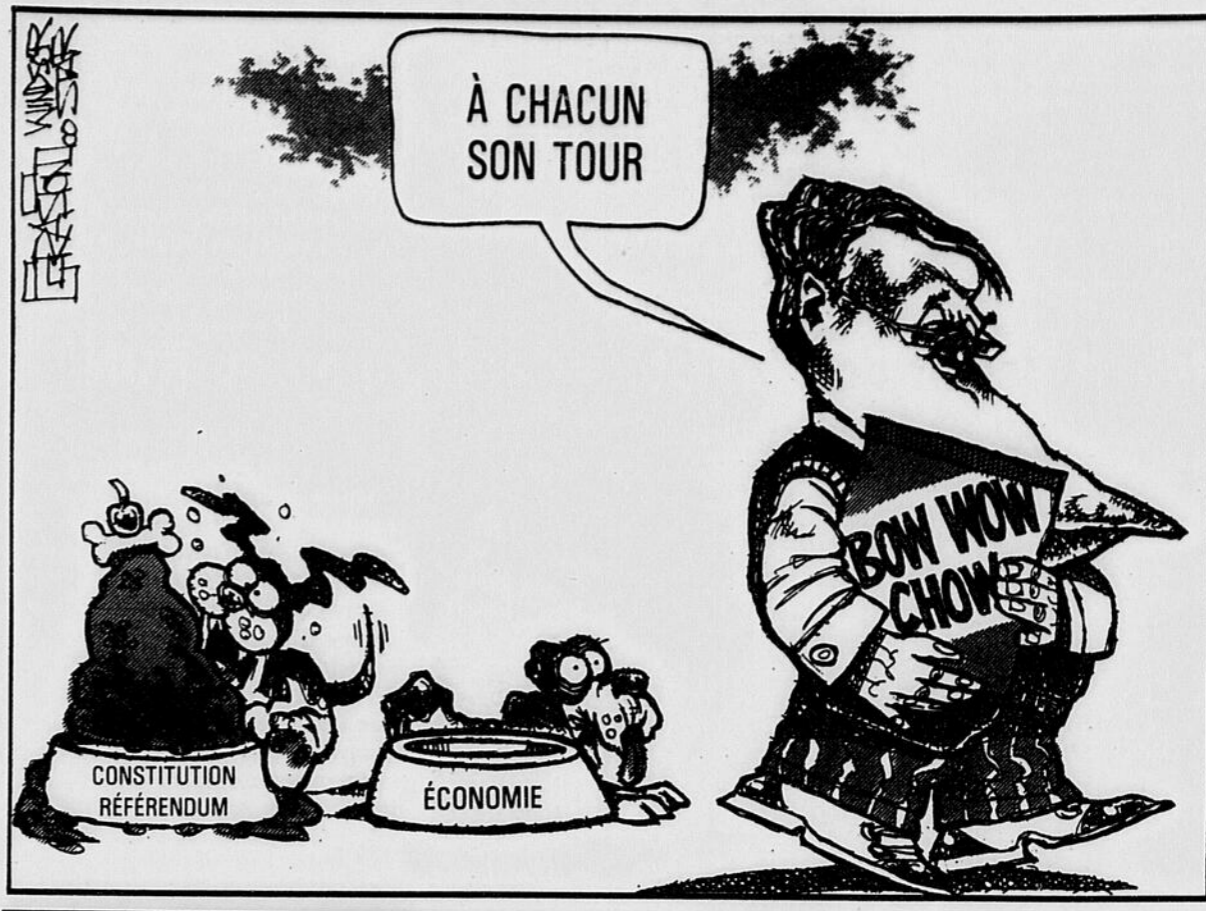
Questionné sur ces offres dont plusieurs disent qu'elles amèneront de perpétuelles négociations entre les provinces et le gouvernement fédéral, il répond que ce serait à coup sûr moins pire que «d'éternelles discussions», conséquence d'une séparation. Sur les textes officiels encore seulement en préparation, il argue que l'entente de principes proposée est déjà plus sûre que le «chèque en blanc» que demande le Parti québécois. Quel que soit le chemin emprunté, il finit toujours par retourner au spectre de l'indépendance.

Il apparaît illusoire qu'au Québec, il puisse en être autrement. Ni un clan, ni l'autre ne pourra vendre clairement le contenu de l'entente à une population désabusée des arguties de politiciens, d'avocats, de constitutionnalistes. Il y a fort à parier que le 26 octobre, le débat sera polarisé autour de la question d'une éventuelle séparation où les thèses seront plus émotives que rationnelles. À ce jeu, et malgré les sondages, le calcul stratégique du camp du OUI semble être que le PQ et ses supporters plafonneront à environ 46 %.

M. Mulroney disait aussi hier que si les gens ne parlent pas plus du fond de l'entente, «c'est qu'on réalise que ce fut une réussite». C'est plutôt que plus personne ne s'y retrouve vraiment devant les affirmations et les négations qui se succèdent, dans un jargon souvent inintelligible pour le commun des mortels. Chacun utilise les mots à son profit. Ainsi, peu importe le raisonnement, on en revient toujours à une profession de foi: qui m'aime me suit!

Si l'hypothèse des stratèges du OUI est que les partisans de la souveraineté plafonneront à moins de 50 %, c'est sans compter l'effet des promoteurs d'un NON ne se référant qu'à un désaccord réel sur les textes de l'entente. Un sondage CROP /La Presse, publié hier, donnait 49 % de NON, 51 % en tenant compte des indécis selon leur choix des meilleurs leaders, ou 57 % en ne comptabilisant aucun de ces indécis. Le calcul est donc plus aléatoire qu'il ne paraît aux tenants du OUI.

Les pro-fédéralistes viennent tout juste de se lancer en campagne. Ils auront besoin de tous leurs canons pour renverser la vapeur, aujourd'hui en faveur du NON. Jean Charest fera partie de ceux-ci. Comme Robert Bourassa, M. Mulroney a amorcé la bataille calmement mais directement. Plusieurs de leurs arguments effleurent les conséquences économiques de la situation actuelle et surtout de l'avenir que réserverait un NON, mais vous pouvez parier que les prochaines semaines ressembleront plus à une bagarre de mots qu'à une bataille de chiffres. La résultante au Québec sera un vote de confiance à celui qui aura su convaincre, bien plus qu'un choix éclairé sur la valeur véritable de l'entente, textes juridiques ou pas.



TRIBUNE LIBRE

Situation dramatique des maisons de chambre

M Jacques Jubinville
Membres du comité

L'initiative de la ville de Sherbrooke d'étudier la situation du logement social est heureuse. Y associer les organismes qui interviennent dans le domaine et ouvrir la discussion aux gens intéressés sont aussi des gestes à souligner. Cette façon de procéder est essentielle au succès de cette étude et de ses suites.

Les maisons de chambres

La situation des maisons de chambres est dramatique à Sherbrooke. C'est un volet de la question du logement social qui appelle des actions rapides et sérieuses.

On peut identifier deux types de maisons de chambres, celles des étudiants et des travailleurs occasionnels, des clientèles mobiles; celles des sans revenus, itinérants, ex-détenus, ex-psychiatriés, alcooliques ou toxicomanes, des clientèles stables.

Une situation dramatique

Les maisons de chambres présentent une série de problèmes. L'insonorisation n'existe pas dans ces chambres; chacun entend ses voisins. Il y a peu d'espace, à peine la place pour quelques meubles. La proximité existe; les cuisines, les chambres de toilette, les bains et

douches sont partagés par plusieurs chambreurs; la coordination est parfois difficile.

Les conditions de santé et de sécurité sont limitées. L'aération fait souvent défaut. Les aires de circulation sont restreintes. Les sorties sont peu nombreuses. Bref, la vie dans ces maisons est difficile, risquée, malsaine. Il faut visiter ces maisons de chambres pour en être saisi et pour comprendre l'urgence de la situation.

Généralement, les propriétaires de ces maisons ne fournissent pas de services aux chambreurs. Ils encaissent des revenus pour des maisons relativement vieilles, sans faire de rénovations et sachant que les chambreurs n'ont pas de revenus suffisants pour se payer d'autres logements plus satisfaisants mais plus coûteux.

Des solutions

Il revient à la municipalité de vérifier les normes de santé, de sécurité et de voir au respect du code du logement. L'inspection des maisons de chambres de Sherbrooke doit être faite et les correctifs qui s'imposent doivent être exigés.

La municipalité peut développer des programmes de restauration pour les maisons de chambres. Il serait utile de le faire. Les besoins

existent, les maisons de chambres sont vétustes et elles sont malsaines aux niveaux santé, sécurité et social.

La municipalité a la responsabilité de construire et gérer des HLM. Pourquoi ne pas prévoir des HLM qui contiendraient des chambres modernes et sécuritaires?

Enfin, la ville pourrait encourager les propriétaires qui offrent des chambres à des coûts sociaux en abaissant leurs taxes municipales. La ville contribuerait ainsi à la constitution d'un stock de maisons de chambres sociales.

Le logement est un droit, un bien essentiel; c'est aussi un marché, un lieu d'investissement et de profit. Des logements convenables sont disponibles à Sherbrooke, mais ils coûtent chers; ils sont inaccessibles aux gens peu fortunés. C'est pourquoi les interventions coordonnées des gouvernements, y compris celles des municipalités, sont nécessaires pour procurer des logements convenables aux populations qui n'ont pas les revenus suffisants. De façon particulière, la situation des maisons de chambres à Sherbrooke appelle des interventions rapides et sérieuses des autorités municipales.

Denis Lamoureux
Sherbrooke

ANALYSE

Référendum en Alberta: le OUI en difficulté

Larry JOHNSTRUDE EDMONTON (PC)

La campagne référendaire en Alberta met en vedette un premier ministre impopulaire qui quitte la scène politique en agitant la bannière du OUI et un leader populaire de la garde montante du Reform Party qui dit Non.

Le premier ministre Don Getty, qui a récemment annoncé sa démission comme leader du Parti conservateur, s'est engagé à occuper les derniers jours de son mandat à faire campagne pour le camp du OUI. Compte tenu de la difficulté à se satisfaire de la réforme du Sénat proposée.

En outre, la campagne référendaire risque de se dérouler dans l'ombre de la campagne au leadership du Parti conservateur. Les trois premiers candidats en lice — les ministres Ralph Klein, Rick Orman et Nancy Bethowski — n'ont à peu près rien dit sur la question constitutionnelle.

Un certain nombre de groupes non partisans se sont formés

des deux côtés, incluant notamment l'ancien premier ministre Peter Lougheed comme président honoraire du comité albertain pour le OUI.

M. Getty, qui, comme défenseur du Sénat triple-E, a joué un rôle primordial lors des négociations menant à l'entente du 28 août à Charlottetown, a lancé sa campagne la semaine dernière à Calgary.

Il a soutenu que ceux qui votent Non et qui ne croient pas voter contre l'unité canadienne «révent en couleurs».

M. Getty s'était fait le champion d'un Sénat électif, efficace, avec représentation égale de chacune des provinces. Il a gagné sur le principe de l'égalité et sur l'élection des sénateurs à l'extérieur du Québec. Toutefois, l'efficacité du Sénat est sérieusement limitée.

Pour sa part, Peter Lougheed a récemment donné un coup de pouce au OUI, en affirmant dans un discours que le nouveau Sénat tel que proposé allait jouer un rôle efficace pour l'équilibre du pouvoir entre les régions.

Preston Manning, quant à lui, soutient partout où il passe que l'entente ne stoppera pas le mouvement indépendantiste québécois, qu'elle ne règlera pas les querelles constitutionnelles et qu'elle n'aplanira pas les disparités régionales.

Il croit que les Albertains peuvent voter Non sans rejeter le Québec et brandit les dernières déclarations de l'ancien premier ministre Trudeau, comme quoi on peut être contre l'accord sans être contre le Canada.

Le comité albertain du OUI espère rassembler 700 000\$ et rallier en sa faveur des vedettes du

sport tels que le nageur Mark Tewksbury et le patineur Kurt Browning.

A part le Reform Party, les forces du Non semblent jusqu'ici marginales. L'obscur Labor Party, un groupuscule de syndicalistes, et un groupe appelé Canadiens All, formé de membres de la communauté ukrainienne d'Edmonton, font campagne pour le Non.

Les deux partis d'opposition d'Alberta appuient l'entente. Toutefois, c'est la population qui va décider puisqu'en vertu de la législation albertaine, le gouvernement provincial sera lié par le résultat du référendum.

Les sondages d'opinion indiquent que la population est divisée. Le OUI a pris des départs une avance que l'entrée en jeu du Reform Party a bientôt fait de réduire.

Un sondage Angus Reid mené avant que Preston Manning annonce sa décision d'appuyer le Non indiquait que 58 pour cent des Albertains auraient voté OUI, 25 pour cent, Non, et que 17 pour cent étaient indécis.

Un sondage mené le jour suivant l'annonce de la décision de Preston Manning donnait un 46 pour cent de OUI, 28 pour cent de Non et 27 pour cent d'indécis.

Toutefois, samedi dernier, un dernier sondage Angus Reid indiquait un revirement majeur en Alberta, où le Non prenait une avance importante avec 50 pour cent des intentions de vote contre 34 pour cent pour le OUI et 16 pour cent d'indécis.

Ces résultats sont exacts avec une marge d'erreur de 4,5 pour cent de part et d'autre, 19 fois sur 20.

Bell et le 911

M Jacques Pronovost
Rédacteur en chef
La Tribune

Vous avez publié dans votre édition du 14 septembre un article intitulé «Info 911 — Estrie se lance dans un sprint final». Les informations concernant le projet 911 de Bell doivent être rectifiées.

Comme le laissait entendre l'article, il est vrai que Bell compte déposer auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) une requête pour obtenir l'autorisation d'offrir à tous ses clients le service 911 et de facturer sur leur compte de téléphone un tarif pour la prestation de ce service. En juin dernier, le Ministre québécois des communications, M. Lawrence Cannon, avait invité Bell et les autres compagnies de télécommunications indépendantes, dont Québec Téléphone et Télébec, à faire cette démarche auprès de leurs or-

ganismes de réglementation respectif afin d'implanter le service 911 partout au Québec.

Cependant, le tarif mensuel que nous proposerons sera de l'ordre de 0,40\$ à 0,50\$ par ligne téléphonique, selon nos premières estimations, et non pas de 1,00\$. Ce tarif servira uniquement à défrayer les coûts reliés au réseau. De fait, ce sont les municipalités qui auront l'entière responsabilité d'assumer la gestion des centres de réponse et de la mise en place des équipements et du personnel. La confusion vient du fait que le Ministre des communications voulait initialement imposer une taxe de 1,00\$ qui aurait été perçue sur le compte téléphonique de tous les clients pour couvrir la totalité des frais reliés à l'implantation de ce service; projet qu'il a abandonné en juin dernier.

Bell compte déposer sa requête d'ici la fin de l'automne. Si elle est acceptée par le CRTC, l'entreprise sera en mesure d'offrir le service dans un délai de 12 à 15 mois dans

une première région et en dedans de cinq ans sur tout son territoire.

De ce point de vue, nous demeurons confiants d'obtenir le feu vert du CRTC puisque tout indique que nous avons l'appui d'une très grande majorité de nos clients, comme en témoigne la campagne menée actuellement en Estrie ainsi que plusieurs autres sondages. Par exemple, une étude menée en mars dernier par l'Institut québécois d'opinion publique et celle que Bell vient de réaliser en août dernier relèvent que 95% des citoyens veulent que le service 911 soit offert à la grandeur du Québec. C'est pourquoi Bell désire ardemment mener à terme ce projet afin de permettre à tous ses clients d'avoir accès au moyen le plus efficace pour rejoindre rapidement les services de sécurité publique.

Veuillez agréer, Monsieur Pronovost, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Danièle Audet

Bravo à Jacques Boisvert

Comment ne pas saluer avec intérêt, je dirais même enthousiasme, la découverte archéologique faite par M. Jacques Boisvert dans le Lac Memphrémagog. La Tribune de mardi dernier, 22 septembre, rapportait les faits en page A-1. Il s'agit de vestiges de poterie amérindienne remontant à 500 ans avant Jésus Christ et qui intéressent éminemment les spécialistes en la matière. Comme quoi l'effort persévérant est tôt ou tard récompensé.

M. Jacques Boisvert sonde depuis des années les profondeurs de ce lac magnifique, qui recèle bien des souvenirs du passé. Les plongées multiples qu'il effectue, surtout dans la région de Georgeville, lui ont permis de mettre la main sur de nombreux objets anciens. Mais voici que sa récente mise à jour de poterie amérindienne vraiment ancienne semble ouvrir des perspectives nouvelles aux archéologues. Bravo M. Jacques Boisvert! Depuis toujours il fait connaître autour de

lui les attraits géographiques, historiques et archéologiques de ce coin de pays, qu'il aime beaucoup et qu'il veut mettre de plus en plus en valeur. La région Magog-Orford précise sa personnalité touristique et beaucoup de personnes, qui y résident ou la fréquentent, conjuguent leurs efforts pour mettre en relief ses caractères distinctifs. M. Jacques Boisvert est un chef de file en ce domaine.

La passion archéologique est une forme de poésie. On en ressent vivement l'attrait avant même d'en apprendre les techniques. Pour avoir la piqure comme on dit, il suffit parfois de lire à l'adolescence le livre passionnant de W. Ceram: «Des dieux, des tombeaux, des savants». La découverte du passé devient alors si captivante, qu'on a l'impression que ces civilisations disparues nous habitent personnellement.

Dans les années à venir, on découvrira sans doute autour du Lac Memphrémagog des vestiges nom-

breux du passage de tribus amérindiennes dans notre région. L'intérêt grandira et, en bout de ligne, Magog se dotera peut-être d'un musée archéologique ou du moins d'un volet archéologie à la Société d'Histoire. Les pyramides d'Égypte, a-t-on pu dire, expriment «le culte mélancolique de l'impérissable». À une échelle plus réduite évidemment, pourquoi ne pas susciter un intérêt autour d'un Lac qui, en plus de contenir des vivants étranges du genre memphré, devient un site archéologique encore tout neuf et plein de promesses. Ce lac deviendrait témoin d'une tradition historique peut-être plus riche que l'on pense. Souhaitons que les découvertes archéologiques intéressantes se multiplient. Souhaitons à M. Jacques Boisvert de persévérer dans sa tâche de pionnier... des profondeurs; et disons-lui encore une fois: bravo M. Boisvert, vous faites oeuvre civilisatrice.

Fernand Laberge
Sherbrooke

Les investisseurs étrangers se méfient du dollar canadien

Ottawa (PC)

Les investisseurs étrangers ont exprimé hier leur méfiance du dollar du Canada, quelques jours après qu'un sondage eût indiqué que l'opposition à l'accord constitutionnel avait progressé dans trois des quatre provinces les plus peuplées du pays.

Notre dollar a ainsi perdu un demi-cent pour fermer à 80,15 cents US après que le sondage, ef-

fectué par la maison Angus Reid et rendu public durant le weekend, eût laissé entendre qu'il y avait eu plus en plus de partisans du NON au Québec, en Alberta et en Colombie-Britannique.

L'activité enregistrée hier sur les marchés financiers permet de croire que la Banque du Canada haussera certainement son important taux d'escompte cette semaine, pour une quatrième semaine consécutive. Une telle augmentation

forcera grandement les banques à élever les taux d'intérêt qu'elles exigent sur les prêts aux entreprises et aux consommateurs.

«Le dollar du Canada a reçu une râlée aujourd'hui et, à notre avis, c'était à cause du sondage», a déclaré hier Mme Patti Croft, économiste chez les courtiers Burns Fry Ltd.

«Aussi faites-vous mieux d'attacher vos ceintures parce qu'au cours des quatre prochaines semai-

nes, le dollar canadien se transigera au rythme des résultats des derniers

RÉFÉRENDUM 92

sondages», a-t-elle ajouté.

Le dollar, qui cotait 80,66 cents US vendredi, avait fléchi d'environ deux cents au cours de la semaine dernière, pour atteindre son niveau le plus bas en quatre ans. «Une hausse des taux d'intérêt est

la dernière chose dont nous ayons besoin», a remarqué Mme Croft.

Mauvaise impression

L'effritement de notre devise s'est donc prolongé hier malgré les interventions de la Banque du Canada qui a, encore une fois, acheté des dollars canadiens pour stimuler la valeur de notre devise.

Depuis vendredi, les deux plus importantes banques du pays — la Banque royale et la CIBC — ont publié des communiqués pour annoncer un bouleversement économique et une fuite des capitaux d'investissements, si l'accord constitutionnel est rejeté.

Notre dollar a aussi fléchi face au yen japonais et au mark allemand.

«Je suis sûr que ça découle de la

nervosité entourant la Constitution», a de son côté affirmé M. Reid Farrill, conseiller en change étranger à la CIBC.

«Les partisans du NON mènent une campagne tapageuse pour transmettre leur message et on a publié les résultats d'un sondage qui donnaient une mauvaise impression», a-t-il dit.

On a attribué à plusieurs facteurs, dont l'économie anémique, la faiblesse de notre dollar, ces derniers temps.

La semaine dernière, les grandes banques à charte ont maintenu leur taux préférentiel à 6,25 pour cent, comme la semaine précédente, malgré un bond appréciable du taux directeur de la Banque du Canada, jeudi.

Le Comité du NON veut éviter les insultes

Norman DELISLE Rimouski (PC)

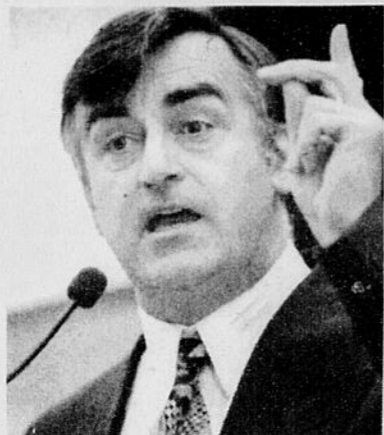
Le Comité du NON n'a pas l'intention de se laisser amener sur le terrain des «insultes», où, croit-il, veut l'entraîner Robert Bourassa.

«Au contraire, on va continuer à expliquer pourquoi l'entente constitutionnelle est inacceptable et insuffisante. On va se fier à l'intelligence et au bon sens des Québécois», a répliqué hier le vice-président du Comité du NON, Lucien Bouchard, en tournée référendaire dans le Bas-Saint-Laurent.

M. Bouchard et les autres dirigeants du Non qui l'accompagnent se sont dits enthousiasmés par le plus récent sondage CROP-La Presse qui donne 49 pour cent des suffrages au NON contre seulement 37 pour cent au OUI et 14 pour cent d'indécis.

Le chef du Bloc québécois s'est étonné des qualificatifs de «menteurs» que le premier ministre Robert Bourassa a proférés à l'endroit des dirigeants du NON dimanche. «Il nous avait habitués à un minimum de courtoisie dans les débats. De telles insultes sont la réaction de gens paniqués. Ce n'est pas un concours d'injures», a-t-il dit.

M. Bouchard a par ailleurs dénoncé l'entente de Charlottetown, qui ne constitue pas un gain pour le Québec car il est loin d'avoir la ga-



Lucien Bouchard

rantie de 25 pour cent des membres dans le Parlement canadien, le Parlement étant constitué à la fois de la Chambre des Communes et du Sénat, a-t-il fait valoir.

Banques

Par ailleurs, le vice-président du Comité du NON a de nouveau dénoncé «la manipulation systématique» qu'il décele dans «le complot tramé par Ottawa» pour que les présidents des principales banques canadiennes annoncent à tour de rôle des catastrophes en cas de victoire du NON le 26 octobre.

«Cela va jouer contre le OUI cette conspiration de la haute finance pour enfoncer dans la gorge des Québécois une entente qui ne marche pas», a dit M. Bouchard le lendemain où le président de la Canadian Imperial Bank of Commerce, Al Flood, ait prédit l'incertitude politique à la suite d'un NON au référendum.

La veille, c'était la Banque Royale qui prévoyait des catastrophes de toutes sortes si le OUI ne l'emportait pas.

M. Bouchard ne recommande néanmoins pas aux Québécois de boycotter les banques en question au profit du Mouvement Desjardins.

«Il faut être plus responsables, car il faut de la stabilité dans les institutions financières», a dit M. Bouchard.

Au lieu de changer de banque en guise de protestation, M. Bouchard suggère plutôt aux Québécois de «téléphoner à leur gérant de banque pour qu'il dise à son gars à Toronto ou à Vancouver de se mêler de ses maudites affaires».

La meilleure façon de provoquer l'incertitude au plan économique, c'est justement de dire OUI à un «processus discrédité qui va instaurer les chicanes constitutionnelles sur une base permanente».

Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant!

3000 points offerts cette semaine dans

La Tribune

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: **25980554**
Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

CLUB Multi points

31009

JOURNÉE SPÉCIALE «SILHOUETTE» CHEZ MARIE-SOPHIE DION, OPTICIENNE



Le jeudi 17 septembre se déroulait la journée spéciale «Silhouette» qui fut d'ailleurs une réussite. Sur la photo, Mme Marie-Sophie Dion, propriétaire, M. Guy Rouillard, dentiste, client, M. François Leduc, représentant pour la compagnie Silhouette Canada. Absente sur la photo, Mme Lucie Bouchard, optométriste.

Publireportage

Québec accusé de télécommander les procédures pour Wilhelmy

André BELLEMARE Québec (PC)

Les procédures en vue d'obtenir une injonction interdisant de diffuser une conversation entre deux hauts fonctionnaires québécois sur le comportement du premier ministre Bourassa lors des négociations constitutionnelles «sont télécommandées par le gouvernement du Québec», a affirmé hier l'avocat Michel Chabot, de Radiomutuel.

Le procureur a fait cette déclaration devant le juge Jacques Dufour, de la Cour supérieure, en présentant une contestation écrite à la requête en injonction interlocutoire qui interdit la diffusion d'une conversation entre Mme Wilhelmy et un autre haut fonctionnaire québécois.

L'affirmation de l'avocat Chabot a fait bondir son confrère de la partie adverse (Diane Wilhelmy), Me Gérard Tremblay, qui a rétorqué que «ces allégations constituent une attaque contre quelque chose d'absolument sacré».

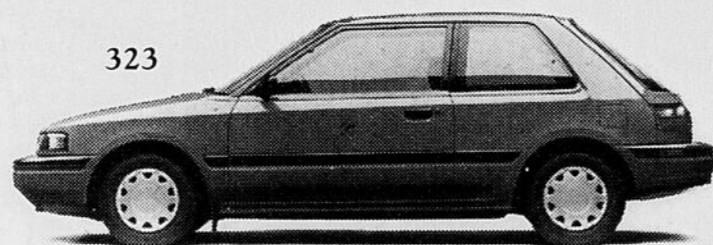
«Moi, je prends mes instructions de Mme Wilhelmy elle-même, dont les frais sont peut-être payés par le gouvernement, comme ceux de tout autre individu dont le patron paierait les frais de cour s'il s'y trouvait en raison de l'exercice de ses fonctions.»

Dans l'esprit des avocats du front commun des médias, il semble clair, selon le texte de la contestation, que «par son injonction, la demanderesse (Mme Wilhelmy) a permis au premier ministre du Québec d'éviter d'avoir à répondre à des questions sur le contenu de cette conversation en invoquant en Chambre la règle du «sub judice»».

Dans tout cela, poursuit la contestation des médias, «le but de la demanderesse est de taire le contenu de la conversation qu'elle a eue avec un autre haut fonctionnaire jusqu'au 26 octobre prochain, date du référendum, et d'éviter que le gouvernement du Parti libéral soit mis dans l'embarras d'ici à cette date par les propos que (Mme Wilhelmy) a tenus avec un autre haut fonctionnaire au sujet des dernières négociations constitutionnelles».

VENTE DE LIQUIDATION MAZDA AUTORISÉE PAR LE MANUFACTURIER

Obtenez une transmission automatique ou une remise de valeur équivalente* à l'achat de certains modèles 1992.



323

L'intérieur le plus spacieux de sa catégorie. Plus d'espace de chargement que toute autre importée de sa catégorie. «Pour le rapport qualité/prix, la 323 est imbattable!»

Motor Trend 1992



PROTEGÉ

La Mazda la plus vendue. La voiture japonaise la plus spacieuse de sa catégorie. «Un des 10 meilleurs achats dans la catégorie des importées»

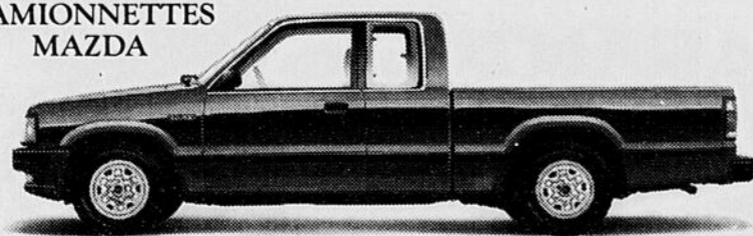
Motor Trend 1992

MX-5 MIATA



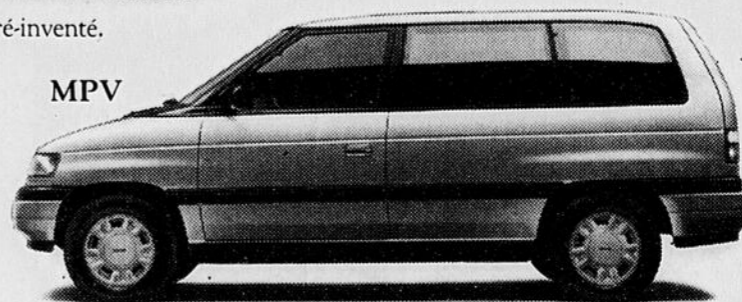
Le cabriolet classique ré-inventé.

CAMIONNETTES MAZDA



Les camionnettes importées les plus vendues au Canada. Les plus bas prix pour des camionnettes importées. Cabine normale et Cabine Plus.

MPV



La fourgonnette importée la plus vendue. V6 3 litres de 155 chevaux offert en option. Choix de modèles pour loger 5 à 8 passagers. Systèmes de freins anti-blocage ABS.

LA GARANTIE MAZDA

Toutes les Mazda sont dotées d'une garantie pare-chocs à pare-chocs de 3 ans/80,000 km, sans franchise, ainsi que d'une garantie 5 ans/100,000 km sur les composantes principales.

* Cette offre débute le 4 septembre 1992 pour une durée limitée. Elle s'applique aux véhicules Mazda neufs 1992 en inventaire chez les concessionnaires participants. L'offre consiste en une transmission automatique ou une remise de 750 \$ sur les camionnettes, les 323 et les Protegé; la remise offerte est de 800 \$ sur les MPV et de 850 \$ sur les Miata. La transmission automatique n'est pas offerte sur les MX-5 Miata.

mazda

Je me sens bien.

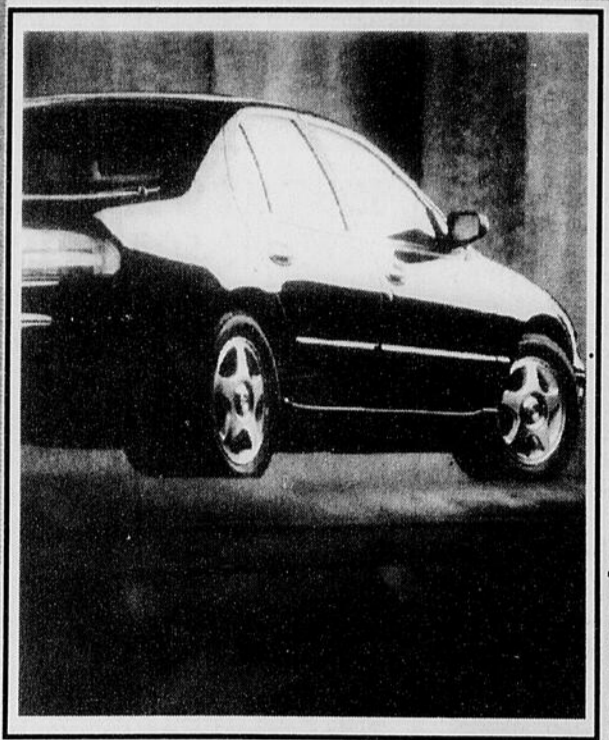
Mazda Rock Forest — 4787 Boulevard Bourque, 564-1455

Magog Mazda — 209 Boulevard Bourque, 868-1101

SECOURS-AMITIÉ (ESTRIE)
Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler: A Secours-Amitié, il y a quelqu'un pour t'écouter.
Une lueur d'espoir...
Poste d'écoute
Appels locaux: 564-2323
Appels provenant de tous les autres endroits: Aucun frais. Composez 1-800-667-3841
24 heures / 7 jours
38269

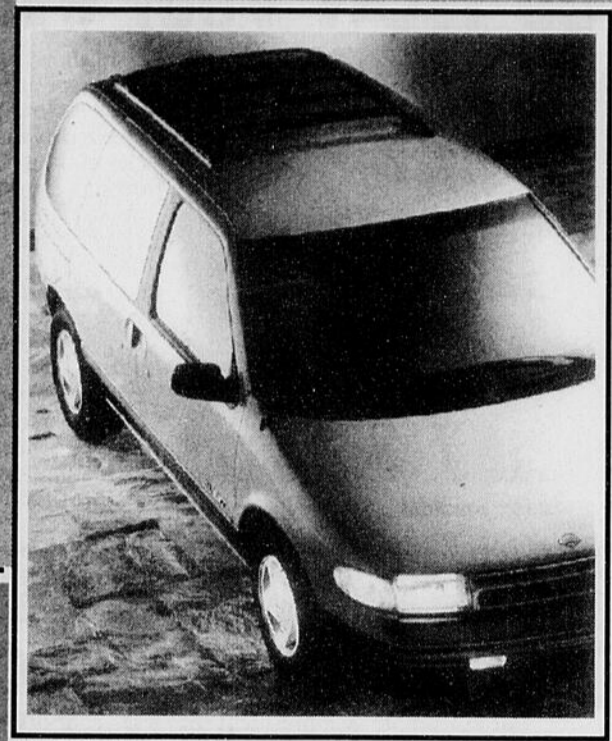
LES 1993 SONT ARRIVÉES

chez SHERBROOKE



Voyez la toute nouvelle
ALTIMA 1993
À partir de **16 490\$**

et



la nouvelle
QUEST 1993
Mini fourgonnette im-
portée à traction avant,
équipée d'un V-6. (Standard)

MAXIMA

1993



Tout équipée.
À partir de
24 690\$

SENTRA 1993

AXXESS 1993



À partir de

12 495\$

Sac gonflable
standard.

GARANTIE
6 ANS
100 000
KILOMÈTRES

À partir de

16 995\$

SHERBROOKE



823-8008

4280, BOUL. BOURQUE,
ROCK FOREST (face au Motel Journey's End)